



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2749 | 62^e année | Du 12 au 18 juin 2008 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

LA BÊTISE EN ÉRECTION

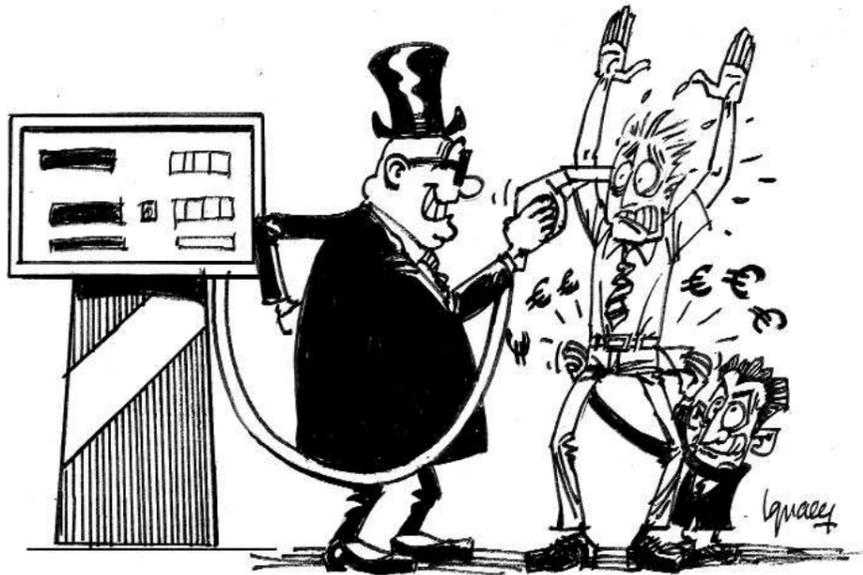
En France, aujourd'hui, il est permis de tuer les bébés à naître, mais rien n'est pire que de toucher à un préservatif géant enfilé sur un obélisque au centre d'une ville ! C'est en effet la "géniale" initiative qu'avait eue le maire communiste de Taverny pour la journée mondiale de lutte contre le sida.

Un jeune conseiller municipal du Front national, Alexandre Somonot, ne pouvant tolérer cet objet figurant un sexe en érection planté sous les yeux des passants, notamment des enfants, le perça d'un coup de clef. Cela fit sans doute très mal à l'édile exhibitionniste, puisqu'il fit poursuivre son jeune collègue du Conseil municipal, pour "dégradation de bien public" (sic). Il a ainsi été condamné par le tribunal de Pontoise à 1 000 euros d'amende et à payer en plus 8 018 euros au titre de préjudice matériel et à un euro au titre du préjudice "moral" (resic). Bien sûr il fait appel de ce jugement.

Dans un entretien à Présent (6 juin), il déclare que cette condamnation est « une victoire pour l'Anti-France, les ennemis de la famille, les pornocrates et les obsédés sexuels ».

Le comble est qu'il n'y eût que ce jeune élu pour s'en prendre à cette moderne idole, dont le maire de Taverny compte bien organiser à nouveau le culte en décembre prochain pour la prochaine journée du sida. Vraiment la bêtise de M. le maire na pas de bornes...

M.F.



Pétrole : Le piège du laisser-aller républicain

PAGES 6 et 16

DÉMOCRATIE

Quand l'aveugle instruit le paralytique..

■ Anatole France disait que la république gouvernait mal mais se défendait bien, aujourd'hui il faut ajouter qu'elle gouverne toujours aussi mal, mais qu'elle se prétend maîtresse d'école... M. Sarkozy qui aime les voyages en groupe, a cru bon d'arriver à Beyrouth ce samedi 7 juin, flanqué non seulement d'Hervé Morin, ministre de la Défense, et de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, mais aussi de Patrick Devedjan (UMP), François Hollande (Parti socialiste), Jean-Michel Baylet (PRG), François Bayrou (MoDem), Marie-Georges Buffet

(Parti communiste), bientôt rejoints par Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, et Jean-François Copé, président de l'Assemblée nationale. Il ne manquait que "les femmes de Sarkozy", dont Carla Bruni.

Tout ce "beau monde" avait une mission pédagogique et point du tout politique. Il s'agissait de présenter la France comme le pays de la cohabitation "pacifique" d'hommes et de

femmes de tous partis, donc le pays au monde qui s'y connaît le mieux en matière de démocratie. Comme si l'image de ce bluff était la chose dont le Liban, qui a tant de mal à sortir des guerres civiles, avait le plus urgent besoin !

On ne saurait se moquer plus effrontément d'un peuple éprouvé depuis si longtemps par les déchirements civils. Ces hommes et ces femmes de gauche, de droite, du

centre et d'ailleurs, servant de faire-valoir à Nicolas Sarkozy, ne sont que la caricature d'un pays uni. Les partis politiques sont chez nous constamment en état de guerre civile larvée et nos campagnes électorales, le sang en moins, ne reflètent guère les mœurs d'un pays civilisé. Quant aux influences étrangères, qui peut dire que la lutte des partis n'en est pas le terreau privilégié ?

M. Sarkozy n'aura ainsi fait que dénaturer la mission de la France chrétienne au Liban, qui remonte au moins à saint Louis.

M.F.

■ PORTRAIT

32 ANS DE RÈGNE
Juan Carlos I^{er},
un roi d'aujourd'hui

PAGE 11

■ CULTURE



Beketch,
partisan
blanc

PAGE 12

■ ÉTRANGER

LA JOIE ET LE DEUIL
Les soixante ans
d'Israël

PAGE 4



Joël Broquet : le 400^e anniversaire du Québec

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – La ville de Québec va fêter le 400^e anniversaire de sa fondation. On en parle beaucoup au Québec et beaucoup moins en France. Pourquoi ?

JOËL BROQUET – Pour tout une série de raisons et tout d'abord parce qu'il est bien naturel que la fondation de Québec soit d'abord fêtée... à Québec ; même si l'his-



toire commence au royaume de France. C'est Samuel de Champlain (1567-1635), né à Brouage d'un capitaine de marine, qui fonda Québec en 1608. Cette fondation répondait à la volonté de rendre permanente, outre-Atlantique, les implantations temporaires, liées à la traite des fourrures et notamment celle de Tadoussac en aval de Québec, à l'embouchure de la Saguenay, vaste fjord qui s'enfonça dans les terres.

La fondation d'un poste fixe procédait d'une décision politique qui traduisait la volonté de l'État royal de cesser de considérer le territoire comme seulement un lieu d'échange mais comme un espace relevant de la Couronne et de son administration. Le 3 juillet 1608, Champlain remonte le Saint-Laurent et fait halte devant la "pointe de Québec". Il y construit la pre-

"QUÉBEC DANS LA VILLE"

Une campagne est engagée qui bénéficie de l'appui de nombreux élus français et étrangers (le sénateur Jacques Legendre, le député de l'Ain Michel Voisin, le député suisse H. Vacquin, l'ambassadeur Senghor...) et qui vise à donner le nom de Québec à des espaces publics des collectivités locales françaises. Fabienne Thibault, la célèbre chanteuse québécoise, est très engagée dans cette campagne. François Gautier, président de La Passion du Québec, vient d'écrire à 1 700 mairies françaises pour les mobiliser.

Un chargé de mission a été nommé pour conduire cette campagne : il s'agit de Marie Page. Tél : 01 46 51 12 74 - Télécopie : 01 43 14 08 15 - Courriel : mariepage@noos.fr

Cette campagne est soutenue avec force par M^{me} Monique Gagnon Tremblay, ministre des Relations internationales du Québec.

Joël Broquet est président du Carrefour des Acteurs sociaux, qui développe une réflexion constructive dans différents domaines dont la francophonie. Dans le cadre de cette réflexion, une équipe anime des actions pour

le quatrième centenaire du Québec. À l'approche de cette commémoration, Joël Broquet a bien voulu nous accorder un entretien sur les rapports de la France et de la "Belle Province".

mière "habitation" c'est-à-dire le premier établissement destiné à un hivernage collectif. Celui-ci sera meurtrier : sur vingt-quatre hivernants, ils ne sont que huit survivants au printemps 1609. Mais Champlain, porteur d'une véritable mission politique et spirituelle, avait jeté les bases d'une présence française durable en Amérique. Commémorer ce 400^e anniversaire, c'est survoler quatre siècles d'une présence française en Amérique du Nord que l'Angleterre, usant de tous les moyens, ne parviendra jamais à éradiquer, mais au pire à domestiquer. L'État français actuel, oubliant heureusement qu'il faut "du passé faire table rase", a décidé de commémorer l'événement et un comité national français en est chargé. Il est présidé par l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin sous l'intitulé générique « **France Québec, quatre siècles de fraternité** ».

Francophonie

L'AF 2000 – Pouvez-vous présenter ce comité et nous dire un mot des initiatives françaises ?

J.B. – Ce comité a pour mission d'initier ou d'accompagner un certain nombre de manifestations. Son action est centrée sur des manifestations d'ampleur : ateliers de la coopération décentralisée franco-québécoise ; actions coordonnées entre les régions sous l'égide de l'Association des régions de France ; création d'une Maison de l'émigration française au Canada (à Tourouvre dans le Perche) ; aménagement du Centre de la francophonie des Amériques, etc. C'est Cultures France, organisme dépendant du ministère des Affaires étrangères, qui assure la gestion des activités, sous la direction de M. Maillard.

La France fera don d'un Centre de la francophonie des Amériques, un aménagement architectural réalisé au musée de l'Amérique française. Ce projet architectural ambitieux est réalisé par un architecte français de la jeune gé-

nération, Franklin Azzi. Il sera inauguré par le président de la République française et le Premier ministre du Québec, à l'occasion du sommet de la Francophonie en octobre 2008.

Loin du jacobinisme

L'AF 2000 – Et sur le plan économique ?

J.B. – Parallèlement, un club d'entreprises franco-québécois a été fondé avec de prestigieuses en-



La France fera don au Québec d'un Centre de la Francophonie des Amériques aménagé par Franklin Azzi.

treprises (Bombardier, Cascades, Véolia, Air Liquide, Alcan, GDF...). Trois rendez-vous économiques sont proposés et bénéficieront de l'impulsion de M. Jean-François Dehecq, président-directeur général de Sanofi-Aventis, et de M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier, coprésidents du club d'entreprises soutenant le 400^e anniversaire. Parmi les initiatives marquantes, nous retiendrons les Rencontres internationales de la francophonie économique (RIFE), animées par Gilles de Sars et auxquelles ont participé Pierre Simon, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), Charles M'ba, ministre des Finances du Gabon, ou Martin Abega, secrétaire exécutif du patronat camerounais. L'enjeu est d'importance puisqu'il s'agit de tisser, à l'échelle planétaire, la toile d'une économie cohérente au sein de l'espace francophone.

L'AF 2000 – La société civile a-t-elle un rôle spécifique à jouer ?

J.B. – La Belle Province n'a pas été marquée au fer rouge du jacobinisme. De ce simple fait, le Québec ignore la dictature de l'abstraction legaliste. Le pouvoir fédéral d'Ottawa, même jugé insupportable par les souverainistes québécois, concède à la société civile des espaces de libertés importants. Ce qui, bien entendu, n'épuise pas le débat sur la souveraineté. Mais c'est une autre affaire. On peut simplement noter

que les autorités françaises ont voulu plaire et complaire à Ottawa. On est bien loin, à coup sûr, de « **Vive le Québec libre** »...

Le duc de Vendôme officiellement invité

Signalons aussi la participation de M^{me} Maryse Caussin Zante qui représente de nombreuses associations au rassemblement des ONG. Parmi ces initiatives la campagne "Québec dans la ville" (cf. encart) ; on peut également citer les rencontres québécoises organisées à Paris par Philippe Kaminski pour coordonner les initiatives. Ce dernier représentera la France, avec François de La Garennerie, à la Conférence des peuples de langue française qui se tiendra en août à Lac Beauport.

L'AF 2000 – La classe politique française est-elle impliquée ?

J.B. – À vrai dire, outre les quelques hommes politiques engagés de longue date dans la francophonie comme Jacques Legendre, sénateur du Nord, le pays légal est si peu impliqué que l'on a pu lire sur le site canadien www.cyberpresse.ca qui relate la préparation des cérémonies : « **Les dignitaires se font attendre.** » Et d'ajouter : « **Les gouvernements du Québec et du Canada ne disposent actuellement d'aucune liste d'invités qui peut être rendue publique, ont déclaré des porte-parole des deux administrations. Jusqu'ici, le prince Jean d'Orléans, un descendant du roi de France, est le seul dont l'identité peut être dévoilée, a déclaré vendredi l'attaché de presse de la ministre des Relations internationales du Québec Monique Gagnon-Tremblay.** » Voilà un "satisfecit" dont se serait sans doute bien passé le pays légal. Toujours est-il que le prince Jean de France, duc de Vendôme, sera l'invité officiel du gouvernement québécois. Mais au-delà de ces inerties on constate un engagement fort des collectivités territoriales comme les régions Alsace, Aquitaine, les villes comme Bordeaux avec Alain Juppé, Châlons-en-Champagne avec Bruno Bourg-Broc, leurs maires respectifs.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL FROMENTOUX

* Signalons la parution d'un ouvrage dû à Gérard Saint-Martin : Québec 1759-1760 ! L'adieu à la Nouvelle France ? Éd. Economica. Prix public : 30 euros. Renseignements sur le site www.eyrolles.com

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Politique : Pierre Lafarge (chef de rubrique), Georges Ferrière.
Étranger : Pascal Nari, Sébastien de Kererro.
Économie : Henri Letigre.
Enseignement, famille, société : Michel Fromentoux (chef de rubrique), Aristide Leucate, Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin.
Médecine : Jean-Pierre Dickès.
Livres : Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico, François Roberday.
Culture : Renaud Dourges, Monique Beaumont, Alain Waelkens.
Combat des idées : Pierre Carvin
Histoire : Francis Venant (chef de rubrique), Yves Lenormand, René Pillorget.
Art de vivre : Pierre Chaumeil.
Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger.
Médias : Denis About, Arnaud Naudin.
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost.
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé



Le château de Frontenac à Québec

Mai 68 : petites causes, grands effets

Le 30 mai 1968, il y a quarante ans, marquait la fin du psychodrame qui a secoué Paris d'abord, puis le reste de la France. Cet événement a fait l'objet d'une imposante bibliographie qui vient de s'enrichir avec l'ou-

Pour en revenir à Mai 68, ce fut peut-être une farce comme traitait L'AF dans son numéro 2747, mais sans doute bien plus que cela : cette émeute a révélé l'impuissance de cette V^e République que l'on croyait faite de bronze à

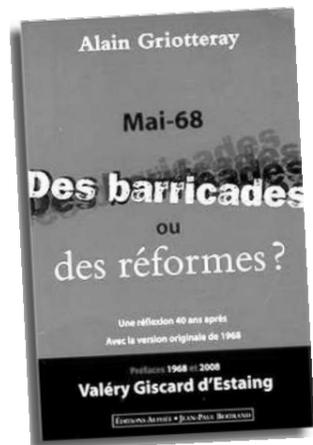
vorable à la violence et au sexe, entretenu déjà à l'époque par les médias, la mode d'une sorte de romantisme révolutionnaire à la "Che Guevara", mode qui perdure encore aujourd'hui, le maoïsme, si saugrenu que puisse paraître

tira de l'explosion de Mai 68 mais ses conséquences seront perverses et durables, pérennisées par l'arrivée des socialistes au pouvoir. Laxisme et relativisme résument cet état d'esprit dont Alain Griotteray écrit : « **Mai 1968**

La mentalité de 68 est la cause de l'incapacité du pays à faire face aux réalités

vrage d'un témoin, Alain Griotteray, auquel le président Giscard d'Estaing demanda à l'époque de prononcer un exposé aux députés républicains-indépendants, donc une analyse "à chaud". Publié chez Fayard, l'ouvrage s'est enrichi d'une seconde partie, préfacée comme la première par Valéry Giscard d'Estaing, comprenant des réflexions échelonnées jusqu'à nos jours.

On ne présente plus Alain Griotteray, fondateur à dix-huit ans du réseau de Résistance Orion, homme de droite au patriotisme



épidermique. Son œuvre littéraire comprend un grand nombre d'ouvrages de vérité et de combat contre la pensée unique, les mensonges et la repentance... Il fut notamment l'auteur de *La Droite était au rendez-vous*, montrant que la résistance à l'ennemi fut l'œuvre de la droite, aujourd'hui appelée de façon péjorative "extrême droite" et singulièrement d'Action française, et non la gauche, absente à l'époque, encore moins les communistes alliés alors de l'Allemagne.



La France souffre toujours des séquelles de Mai 68...

l'image de son chef. C'est d'ailleurs grâce à lui que la fragilité réelle du régime a pu être dissimulée. La grande manifestation – fort bien organisée, elle – du 30 mai 1968 a masqué par son ampleur et le sursaut d'énergie du Général, l'usure du système. Un an après, De Gaulle s'en allait puis, en 1981, la France allait s'engager dans l'étatisme socialisant sous Mitterrand et Chirac. Aujourd'hui, on attend toujours les réformes, et les petits-enfants des émeutiers de Mai 1968 défilent à leur tour...

Un "climat"

L'ouvrage montre parfaitement, dans sa première partie, la surprise, les décisions contradictoires et l'irrésolution de dirigeants mis au pied du mur, oscillant au gré des jours entre la fermeté et les concessions. Mais la question essentielle est celle du pourquoi, car, relève l'auteur, si les conditions d'une révolte universitaire existaient en raison d'un système routinier, trop hiérarchisé et aux structures rigides, rien n'autorisait la violence de cette émeute.

Et d'abord pourquoi celle-ci s'est-elle si vite étendue ? C'est, estime justement Alain Griotteray, pour une raison de « climat » résultant de tout un ensemble de facteurs tels que l'état d'esprit fa-

l'engouement d'une certaine jeunesse par cette criminelle tyrannie, mais aussi un affaïssement moral qui ne devait plus ralentir avec la déchristianisation de la France que les séquelles de Vatican II semblent avoir accélérée.

Comme l'indique Alain Griotteray, « **le détonateur existait mais, s'il a provoqué un tel incendie, c'est parce qu'il existait un contexte favorable : le grave malaise de nombreux étudiants désencadrés, angoissés, préoccupés de leur avenir** ». Les meneurs, Cohn-Bendit en tête, ont su encadrer ces jeunes gens à des fins qui n'étaient peut-être pas celles qu'ils recherchaient – en recherchaient-ils d'ailleurs ? Le juge Didier Galot cité par l'auteur conclut : « **Finalement à Nanterre, le sexe dominait tous les affrontements avec les autorités** » Petites causes, grands effets !

Des Mai 68 permanents

Dans la seconde partie, Alain Griotteray cite Alain Peyrefitte qui, dans *Le Mal Français*, relève « **le caractère profond du peuple français, toujours prêt à participer aux explosions les plus absurdes et aux affrontements inutiles** ». Rien de positif ne sor-

fut un tournant qui installa en France une politique de tolérance aveugle et indifférente » qui favorisa une immigration incontrôlée important l'Islam en France et créant des petits Mai 68 permanents dans les banlieues. Ainsi, malgré le désir exprimé par Nicolas Sarkozy d'en finir avec Mai 68, il semble bien que la mentalité qu'il a générée est la cause de l'incapacité du pays à faire face aux réalités et à se débarrasser d'idéologies obsolètes. « **Ce n'est peut-être pas la fin du monde, mais la fin d'une civilisation, la nôtre** » conclut avec tristesse Alain Griotteray.

Il est enfin un aspect de l'événement peu étudié mais évoqué par l'auteur, qui relate une intervention à l'Assemblée nationale de Raymond Marcellin, alors ministre de l'Intérieur, faisant allusion à une action clandestine venant plus ou moins de l'étranger. Il ne semble pas, sauf erreur, que des recherches sérieuses aient été faites sur ce point. Elles seraient pourtant très intéressantes.

ANDRÉ PERTUZZO

* Alain Griotteray : Mai 1968 – Des barricades ou des réformes ? Éditions Alphée-Jean-Paul Bertrand. 128 p., 14,95 euros.

SIGNES DES TEMPS

ÉTHIQUE

Les députés allemands du Bundestag ont voté contre l'augmentation de leurs émoluments, eu égard à la stagnation des salaires outre-Rhin. En France, le "président du pouvoir d'achat" n'avait pas hésité à s'augmenter de 140 % en début de mandat, sans égard par rapport à la stagnation des salaires en France...

CATACOMBES

Six jeunes Algériens convertis au protestantisme risquent deux ans de prison ferme pour avoir voulu organiser une célébration religieuse sans autorisation ni lieu de culte. À quand des accords de réciprocité franco-algériens ?

LIBÉRAL

Puisque Sarkozy a doublé le PS sur sa gauche avec son discours de campagne sur le pouvoir d'achat et la revalorisation du travail, Delanoë voudrait le doubler à droite en se déclarant "socialiste et libéral". À croire que Delanoë n'a pas compris que le mot libéral est un repoussoir absolu qu'aucun libéral n'ose plus utiliser...

SPECTACLE

C'est dans la rubrique "Politique française" que Le Figaro du 20 mai annonce la sortie prochaine du troisième album de Carla Bruni. On ne sait pas encore si le texte des chansons sera débattu au Parlement...

BOMBES

Le 29 mai à Dublin, onze pays ont signé un traité interdisant l'utilisation, la mise au point et le stockage de bombes à sous-munitions, ces bombes qui dispersent des mines sur de larges surfaces, qui continuent à blesser ou mutiler des civils plusieurs dizaines d'années après les conflits. Et quel pays figure parmi les non-signataires ? Les États-Unis bien sur...

PLEINS POUVOIRS

Le ministre de la Justice Rachida Dati a suscité la consternation en expliquant aux députés, à propos de l'article 16 qui confère les pleins pouvoirs au chef de l'État : « **On n'est pas à l'abri de circonstances particulières, notamment dans un contexte lié au terrorisme.** » Théoriquement, le terrorisme n'est pas une circonstance autorisant l'application de l'article 16. Mais peut-être Rachida Dati rêve-t-elle à un "Patriot Act" à la française...

GUILLAUME CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

LISTE N° 5

100 euros pour l'A.F. : Fernand Estève, 150 ; Michel Rouchon, 100 ; M^{me} Geneviève Castelluccio, 150 ; Robert Thomas, 100 ; P.A.A., 100 ;

Virements réguliers : M^{me} Bellegarde, 15,24 ; M^{me} Yvonne Peyrol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; G^{al} Jacques le Groignec, 15,24 ; Louis Petit, 30,49 ; M^{me} Marie-Mag-

**Nous avons besoin de vous !
Participez à la souscription
100 euros pour l'AF**

■ Si 500 lecteurs nous envoient chacun 100 euros, nous serons soulagés de soucis financiers pour l'année. Pensez-y ! Merci d'avance.

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'AF 2000, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

deleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32 ; M^{me} Tatiana de Prittowitz, 45,73 ;

Jean-Louis Pichery, 20 ; Pierre Garrigues, 50 ; Jacques Pradal, 22.

Total de cette liste : 914,54 €
Listes précédentes : 6 284,02 €
Total : 7 198,56 €
Total en francs : 47 218,95 F

Les 60 ans d'Israël : la joie et le deuil

David rit, Mohammed pleure. L'étoile à cinq branches brille depuis soixante ans. Ses rayons dardent, brûlent, consomment la terre de Palestine depuis soixante ans. La Nakba. Le nom donné par les

matin, il y eut des tirs. Les sœurs ont appris, sans en savoir plus, qu'un homme avait été tué. Une ambulance était venue chercher le corps. Sœur Ursula, la supérieure, assistée avec dévouement par sœur Marie-Noëlle et sœur

Le soixantième anniversaire d'Israël ravive la mémoire de la Nakba, celle que l'on pouvait croire ensevelir des villages disparus. Entre 470 et 520 villages ont été détruits lors de la guerre de 1948. Les chiffres varient peu.

bin a consacré un très beau livre paru chez Actes Sud à la mémoire croisée du poète et d'un écrivain israélien, Joseph Algazy ¹.

Tout comme Miar, rien n'indique l'emplacement d'Oum al Zinat, le village de Mohammed El Assad. Le site est beau, rempli de poésie et d'un charme empreint de nostalgie. Seules quelques pierres marquent l'endroit où s'élevait l'école du village. Partout la végétation a triomphé. Les arbres penchés font du sol un tapis de feuilles serti d'aiguilles de pins. Les figuiers de Barbarie apportent la couleur d'or de leurs fleurs enrobées de piquants.

Les kibboutz sous les tirs

L'étau qui serre les Palestiniens à la gorge les pousse à l'extrémisme le plus radical. Les éléments les plus politiques du Hamas tiennent mal en main les factions de plus en plus séduites par le salafisme. Al Quaida n'est pas loin... Le long de la bande de Gaza il y a des villes israéliennes telles Ashdot, Ashkelon et des kibboutz. Quotidiennement, elles sont soumises à des tirs de roquettes. Nous nous sommes rendus à Nir Yitchak, kibboutz agricole riche en vaches laitières. La population du Kibboutz s'élève à environ sept cents personnes. En lisière un chemin sablonneux longe un treillis. Au-delà sur une distance de 2,5 kilomètres les terres appartiennent

boutz proche, un homme a été tué. Le matin le kibboutz avait encaissé quatre tirs : une roquette et trois obus de mortier. La portée des mortiers est plus longue. Lorsque nous sommes arrivés dans l'après-midi, en face, à Khan-Younes, dont on distingue les habitations, s'élevait une gigantesque colonne de fumée. L'aviation israélienne venait de réduire une position d'où étaient tirées les roquettes en tuant cinq de ses servants.

Le kibboutz de Nir Yitchak est de gauche. Le professeur d'histoire qui nous accueille avec beaucoup de gentillesse était venu d'Argentine il y a de nombreuses années. Communiste et sioniste. Il n'est plus sioniste. Malgré les tirs, il milite pour un État binational où chacun trouverait sa place.

Mais auprès des siens il se retrouve un peu seul. Sa fille dans quelques semaines fera, comme tous les Israéliens, son service militaire. Trois ans ! « **Ma mère et moi, confie-t-elle avec un sourire, nous ne sommes pas d'accord avec mon père. En théorie il a raison, mais dans la pratique nous n'acceptons pas.** »

La guerre ou la paix ?

Dans l'impasse dans laquelle sont acculés les Palestiniens, ceux-ci se radicalisent. À cette radicalisation répond celle de la société israélienne. Aujourd'hui le Hamas est maître de Gaza. Demain le sera-t-il en Cisjordanie ? Le professeur Zeev Sternhell le redoute. Universitaire éminent, spécialiste intelligent (mais sans bienveillance) de la droite en France, récompensé voici peu par le Prix Israël, il craint « **l'apocalypse** » : « **Si le Hamas s'installe en Cisjordanie nous courrons à une guerre totale. Nous nous y installerons et ce sera un bain de sang.** »

Il reste quelques mois pour qu'Olmert et Abou Mazen, « **l'Aveugle et le Paralytique** », selon le mot de Colette Avitel, vice-président de la Knesset, trouvent un accord. Avalisé par George Bush en fin de mandat. Bush n'a plus rien à perdre. Ce serait un succès (le premier ?) pour sa présidence. Abou Mazen et, dans une mesure moindre, Olmert, joueraient leur crédit... et leur peau. Car le tout n'est pas de trouver un accord. Il faut le faire accepter. Les Palestiniens sont au bord de la guerre civile... et même un peu plus. Du côté israélien, n'oublions pas ce qui est arrivé à Rabin... "La petite fille Espérance", chère à Péguy, est bien malade. On se prend à douter qu'il y ait des docteurs pour la guérir...

HENRI BRIGNAC
Envoyé spécial

¹ - Françoise Germain-Robin, Joseph Al Gazy, Mohammed El Assad : Par-delà les murs. Éd. Actes Sud.

Récit d'un séjour au cœur du conflit israélo-palestinien

Palestiniens à la désolation qui les afflige et les dépouille. Entre les juifs et les musulmans, en Terre sainte, les chrétiens voient leur présence se réduire à la mesure d'une peau de chagrin. Grâce à l'intercession d'un ami, un père dominicain de l'École biblique, nous trouvâmes refuge chez les sœurs de Béthanie. Ce sont les "Filles de la Charité" dont la maison mère se situe rue du Bac à Paris.

Notre séjour au couvent n'a rien d'anecdotique. D'emblée il nous place au cœur du conflit israélo-palestinien. Le mur érigé par Israël passe dans le jardin des sœurs et divise les terrains du couvent. Les sœurs n'ont plus accès au bien qui est le leur au-delà du mur. Elles sont en procès avec l'État d'Israël, ce qui fait qu'une petite portion des travées de béton au lieu de passage vers le jardin n'a pas été complétée. Les Israéliens dans l'attente l'ont obturée par des rouleaux de barbelé. Entre le mur et le jardin on voit la route macadamisée, chemin de ronde pour les véhicules de l'armée et de la police. Lorsqu'on se trouve sur la terrasse du couvent se dégage un vaste panorama. Le regard se porte sur le mur qui serpente, s'incurve, monte à l'assaut des collines et des villages. De temps à autre une jeep de l'armée dévale les pentes à vive allure.

La Palestine morcelée

Si le spectacle impressionne, c'est la nuit surtout qu'il acquiert un caractère dramatique. Ce sont les heures où vous ne le voyez pas, mais vous l'entendez... Vous dormez, la nuit est paisible, le silence vous environne. Soudain il est rompu. Par une sorte d'aboieusement rauque : c'est la sirène par laquelle s'annoncent les jeeps de l'armée. Toutes les nuits de jeunes Palestiniens tentent leur chance. Ils cisailent l'étroite portion de barbelés là où le mur n'est pas achevé, parfois au prix de leur vie. Une nuit, à 4 heures du



Le Mur coupe le jardin du couvent des sœurs de Béthanie

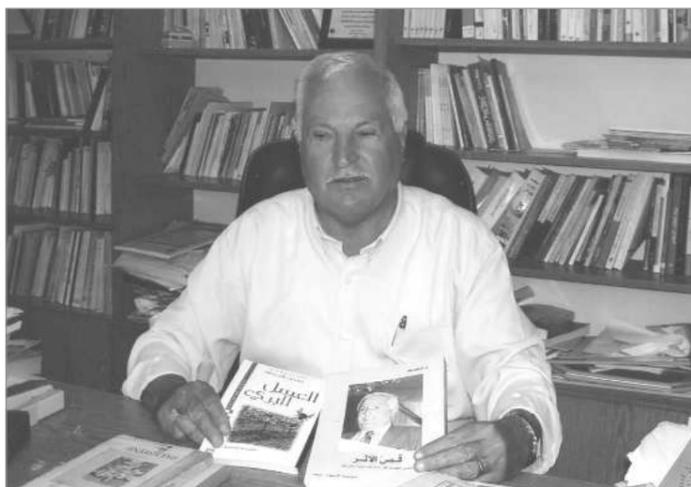
Mounira, une Palestinienne et une Syrienne, relate comment les groupes de pèlerins accueillis au couvent découvrent la réalité. « **Tous arrivent ici pour la première fois et en ont les larmes aux yeux.** »

L'occupation ne se relâche pas. Bien au contraire. Elle transforme la société palestinienne profondément. Le mur est plus qu'une séparation. C'est une frontière qui mord sur les terres, empiétant sur celles qui se situent au-delà de la Ligne verte de 1967. Ce qui subsiste de la Palestine est morcelé par les colonies qui ne cessent de s'étendre, par l'infrastructure routière réservée exclusivement aux colons, par les centaines de *check-points* enfermant les Palestiniens dans leurs villes et leurs villages.

Comme nous le confiait le professeur Shadi El Ghaban, à la tête du département d'Architecture de l'université de Bir-Zeit, « **la culture des ghettos se popularise. Elle s'impose à la Palestine.** »

Tout confirme son propos. Anouar Abou Aïshe, universitaire qui dirige un centre culturel français à Hébron, relevait que dans sa ville 90 % des habitants n'avaient jamais été à Bethléem à vingt kilomètres de là. 95 % ignorent Jénine, Tulkarem, Kalkilya... La plupart sont interdits de Jérusalem. « **Les Palestiniens ne connaissent plus la Palestine. Il en découle une parcellisation qui génère des mentalités différentes, des identités diverses. Pour Jérusalem on peut parler d'une autre dimension. Aujourd'hui la ville n'est plus ni palestinienne, ni israélienne...** » Les accords d'Oslo ont été une chance manquée. Ils ont fait de la Palestine un habit d'Arlequin dont les Israéliens s'ingénient à faire craquer les coutures.

Nous avons vécu, non loin de Nazareth, une vaste manifestation évoquant le souvenir de Zafourieh. Elle a réuni des milliers de participants. Ce fut le rassemblement le plus important depuis des années. Quelques heurts entre jeunes manifestants et police n'ont guère entaché le caractère pacifique et imposant de l'événement. Car c'en était un.



Mohammed Ali Taha
à la nostalgie de son "enfance volée"...

Peu avant, nous nous étions rendus en compagnie d'un poète palestinien sur les terres où s'élevait en 1978 son village natal de Miar. Hormis quelques tombes dont celle de son grand-père, il ne reste rien. Sans en être averti on ignorerait qu'un village se fût élevé ici. En contrebas, on discerne quelques maisons de couleur blanche et crème. C'est Yal, le nouveau village. Israélien celui-là. Habité essentiellement par des ingénieurs de la base militaire de Sakrin où seraient entreposés des missiles. Contrairement à Mohammed Ali Taha qui continue à vivre non loin des lieux de son enfance volée, Mohammed El Assaad s'est réfugié au Koweït. Françoise Germain-Ro-

bin a consacré un très beau livre paru chez Actes Sud à la mémoire croisée du poète et d'un écrivain israélien, Joseph Algazy ¹.

Il y a peu de morts mais l'angoisse est prégnante. Surtout chez les enfants. Le jour de notre visite à Nir Yitchak dans un kib-

**NOTRE JOURNAL
VOUS INTÉRESSE ?
Pour lui permettre
de vivre,
abonnez-vous,
faites des abonnés !**

Bulletin d'abonnement
en page 11

Grand jeu ou marché de dupes en Orient

Du Pakistan à la Palestine, en passant, si on peut dire, par la Syrie et le Liban, les événements, les négociations plus ou moins secrètes et les jeux di-

La situation actuelle pourrait déboucher sur une solution durable ou se terminer par un fiasco général au profit des islamistes radicaux.

plomatiques qui se déroulent actuellement intéressent peu l'opinion. Et lorsqu'on en parle, ce qui est révélé est souvent moins important que ce qui, volontairement ou non, ne l'est pas.

Le compromis "historique" intervenu au Pakistan sous la pression de Washington est-il en train de produire des effets bénéfiques pour le pays et pour la région ? De prime abord, on pourrait le penser : les attentats sanglants ont cessé ; le pays respire, l'activité économique reprend après une longue pause ; le président Musharraf et son Premier ministre, du parti de feu Binazir Bhutto, faute d'entente cordiale, cohabitent correctement.

Quel est le prix payé pour cette amélioration visible ? Des négociations plus ou moins secrètes avec des groupes islamistes liés à El-Qaïda ont abouti à des accords qui inquiètent les Occiden-

taux. Certes, quelques camps de kamikazes ont officiellement été fermés, les islamistes ont permis, dans la région frontalière avec l'Afghanistan qu'ils contrôlent, la reprise des vaccinations, auparavant déclarées interdites par l'islam, la réouverture des écoles pour filles et... des coiffeurs. Si la première "concession" est effective, on n'ose pas encore envoyer les filles à l'école, et on n'a pas vu, dans cette région, beaucoup d'hommes oser se raser ! Les islamistes restent toujours armés jusqu'aux dents, l'aide aux Taliban d'Afghanistan continue, la "charia" a été reconnue comme « droit parallèle » et les chefs islamistes les plus extrémistes continuent leur propagande. Des accords conclus, certes, mais pour des résultats bien maigres et surtout précaires.

Négociations secrètes

On comprend que Washington se montre inquiet, car au fond, rien n'a changé. On comprend aussi qu'à Kaboul le gouvernement juge cet apaisement dangereux et trompeur. Les terroristes n'ont pas été inquiétés, encore moins vaincus. Juste un apaisement de façade, pour quelques valises de dollars diront les commentateurs les plus "mal intentionnés".

Malgré quelques démentis de pure forme, Israël et le Hamas négocient depuis des semaines par l'intermédiaire des services spéciaux égyptiens et sous la supervision directe du président Hosni Moubarak afin d'arriver, sinon à un armistice, au moins à un *modus vivendi*. L'accalmie actuelle

au Gaza et la cessation des tirs de roquette sur le territoire israélien sont les conséquences immédiates de ces négociations. Paris est également dans le jeu. Les contacts entre Paris et le Hamas, révélés par *Le Figaro*, confirmés par Bernard Kouchner, ne sont plus un secret même si la consigne est à la discrétion totale.



Hosni Mubarak
Le président égyptien supervise les discussions

L'enjeu est de taille : le Hamas demande une normalisation quasi totale de la situation au Gaza, l'ouverture partielle des points de passage avec l'État hébreu, un échange des prisonniers, et, en fait, sa réintégration dans la vie politique palestinienne, sans même reconnaître en contrepartie l'existence d'Israël. Ceci met, en fait, l'État hébreu devant un dilemme difficile : ou bien entreprendre une opération militaire d'envergure contre le Hamas avec des résul-

tats incertains, ou bien concéder aux islamistes ce qu'il a toujours refusé jusqu'à présent, contre une cessation des tirs de roquette. Cela réduirait à néant le peu de prestige qui reste à l'autorité palestinienne de Mahmoud Abbas et ferait du Hamas le champion de la lutte anti-israélienne dans la région, comme l'opération ratée contre le Hezbollah au Liban l'avait fait de ce dernier avec les conséquences que l'on constate chaque jour davantage. Il n'est donc pas difficile de comprendre les vives critiques que l'étendue éventuelle de ces concessions soulève en Israël même et les réserves émises par Washington, incontournable allié protecteur de l'État hébreu.

Le "grand jeu"

Parallèlement à ce jeu à double tranchant, Damas et Tel Aviv négocient ouvertement par l'intermédiaire de la Turquie et, à Ankara, un traité de paix basé sur la restitution du plateau du Golan à la Syrie, contre la fin de l'état de guerre entre les deux pays et une normalisation totale sur ce front. Cela impliquerait une rupture entre Téhéran et Damas, difficilement envisageable dans l'état actuel des choses, la fin des prétentions syriennes sur le Liban et, en fin de compte, l'isolement de la république islamique d'Iran dont la Syrie est le seul allié. Trop beau pour être vrai ? L'État hébreu peut-il, veut-il aller si loin ? Ce jeu a-t-il des chances de réussir ? Bachar el-Asad a-t-il l'autorité nécessaire pour l'imposer à son appareil et sortir enfin la Syrie de la situation de "mauvais élève" de la classe ?

De l'ensemble de ces contacts, de ces négociations, le "grand jeu", comme on l'aurait appelé au début du siècle passé, pourrait sortir une nouvelle distribution des rapports de forces, une nouvelle équation internationale dans la région. Dans le cas contraire, on aura assisté à un véritable marché de dupes : au Pakistan, les islamistes obtiendront des avantages colossaux contre une accalmie précaire, sans cesser d'appuyer les Taliban, auquel cas rien ne changera fondamentalement en Afghanistan.

Droit de veto du Hezbollah

Au Proche-Orient, le Hezbollah libanais a déjà profité de la situation pour se doter d'un statut privilégié et obtenir un véritable droit de veto sur la politique du pays en échange de sa participation à l'élection d'un président de la République consensuel. Les islamistes du Hamas auront mis à profit l'accalmie actuelle pour renouveler leur armement et se doter de missiles à moyenne portée, et reprendront les opérations contre Israël, actuellement plongé dans une crise politique potentielle et bientôt peut-être dans une campagne électorale paralysante pour toute action diplomatique.

Ainsi, on le constate, la situation actuelle pourrait déboucher sur une solution durable des crises de la région, ce serait alors le "grand jeu" réussi ; ou se terminer par un fiasco général au profit des islamistes radicaux...

PASCAL NARI

UE : la France navigue sans cap

La France va bientôt présider l'Union européenne pour six mois, et cela peut être l'occasion pour notre pays de retrou-

Et pourtant ! Notre pays a encore tant à dire, et tant à faire : il n'en est que plus rageant de le voir ainsi naviguer sans cap cer-

raines, aux défis alimentaires et environnementaux, aux attentes de qualité et de "naturel" des consommateurs, etc. ; l'écologie

animales, terrestres ou marines, actuellement menacées ; les transports et les réseaux transnationaux, le ferroutage et les plates-formes multimodales...

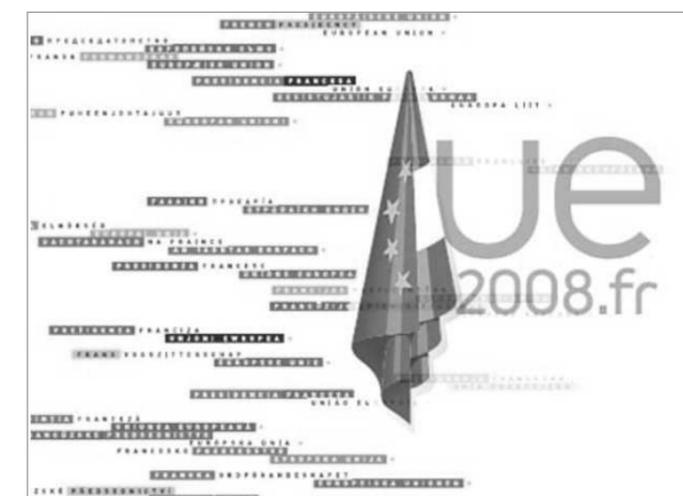
où celle-ci assumerait la direction de l'UE... Cela risque de desservir l'Union européenne encore plus sûrement que la France qui, en définitive, ne croit plus vraiment que l'UE soit autre chose qu'une "superstructure" administrative et technocratique, et qu'un vaste marché aux limites de plus en plus imprécises et de moins en moins historiques et politiques.

Décidément, à bien y regarder, la République, comme le signalait déjà dans un de ses romans Anatole France, n'a pas vraiment de politique étrangère crédible : malgré "l'intermède gaullien", ce demi-siècle qui a duré jusqu'à M. Chirac (avec des hauts et des bas, certes) et reprenait la tradition géopolitique capétienne, cette critique francienne est malheureusement redevenue d'actualité. En paraphrasant Maurras, on pourrait affirmer, sans crainte d'être contredit : « **Tant vaut l'État, tant vaut sa diplomatie.** » À l'heure où l'Europe a tant besoin de la France, quel dommage que celle-ci soit en République...

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN

Tandis que les Irlandais votent pour sceller l'avenir institutionnel de l'Union, la France s'apprête à présider l'UE à partir du 1^{er} juillet...

ver du crédit auprès de ses partenaires et, plus largement, sur la scène internationale. Encore faudrait-il que cette présidence ne soit pas gâchée par l'absence de vision à long terme qui semble actuellement être l'apanage de la diplomatie française, ou par les vaines rododromades d'un président plus obnubilé par son image que par le service de l'État.



Le logo de la présidence française

Il est censé illustrer « la force du lien qui unit la France et l'Union européenne » et symboliser « l'engagement de la présidence au service de l'intérêt général européen ».

tain. Les dossiers sur lesquels la France pourrait agir sont multiples : l'agriculture et ses adaptations nécessaires aux réalités contempo-

et la création de "trames bleues et vertes" dans le cadre de l'Union européenne, susceptibles de permettre la reproduction des espèces

Superstructure administrative

Mais, à moins d'un mois de la présidence française, ce qui frappe l'observateur, c'est l'absence de paroles fortes et de propositions concrètes en ces domaines de la part de la France. Comme si notre pays se contentait de quelques discours généraux et n'osait pas aborder les sujets qui fâchent ou ceux sur lesquels il faudrait s'engager durablement. De plus, il est vrai que la Commission européenne ne fait rien pour détendre l'atmosphère et motiver la France, menaçant constamment de condamner notre pays pour son non-respect des critères de Maastricht sur la question des déficits budgétaires. Cela agace et augure mal de la suite des événements, car on imagine l'impact négatif d'une condamnation européenne de la France au moment même

Retrouver René de La Tour du Pin

Voici un ouvrage doublement exceptionnel, le fruit de la rencontre par-delà les générations d'un grand soldat et d'un grand avocat, tous deux soucieux des remèdes politiques à la peine

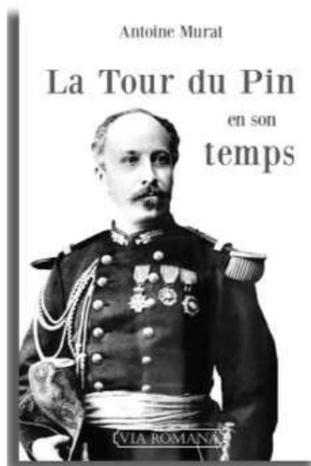
Hors des idéologies, ce grand catholique social nous éclaire toujours sur les maux du monde moderne.

des hommes dans un monde de plus en plus dominé par l'Argent. L'auteur, M^e Antoine Murat, brillant orateur d'Action française, à la veille de son centième anniversaire – car il est né la même année que *L'Action Française* quotidienne ! – a voulu, grâce à l'aide affectueuse et attentive de son petit-fils l'abbé Christian Thouvenot, recteur de l'Institut universitaire Saint-Pie X, laisser aux hommes d'aujourd'hui le témoignage de l'admiration qu'il a éprouvée tout au long de sa carrière d'avocat pour celui qui fut son maître en questions sociales, le colonel René de La Tour du Pin-Chambly, marquis de La Charce (1834-1924).

Aux prises avec son temps

M^e Murat, dans cet ouvrage que préface notre ami l'historien René Pillorget, fait vivre son hé-

ros sous nos yeux, nous invite à partager ses observations et nous conduit selon la plus pure application de l'empirisme organisateur cher à Maurras à adopter ses conclusions toutes naturelles, totalement exemptes d'idéologie. Transmis par son père, le sens chrétien des obligations envers au-



trui ne quitta jamais La Tour du Pin au cours de sa carrière militaire, qui le conduisit des champs de bataille de Magenta, de Solferino, d'Algérie aux durs moments de la défaite de 1870, puis de la captivité à Aix-la-Chapelle, puis dans l'horreur des exactions de la Commune et de la répression impitoyable qui s'ensuivit. Ensuite il fut nommé attaché militaire à l'ambassade de France à Vienne.

Il sut toujours profiter des rencontres qui se présentaient, que

ce fût à Paris avec ses amis le comte Albert de Mun, comme lui disciple de Frédéric Le Play, et Maurice Maignen, ardent animateur des conférences Saint-Vincent de Paul, qui dans le cadre de l'œuvre des cercles ouvriers venait en aide aux ouvriers livrés à la misère et à l'isolement par la loi Le Chapelier, ce cadeau de la Révolution de 1789 ! – ou que ce fût en Autriche et en Suisse avec des catholiques sociaux dégagés des utopies libérales, dont quelques grands évêques qui firent appel à lui pour préparer la grande encyclopédie "sociale" que Léon XIII publia en 1891, *Rerum Novarum* – ou que ce fût encore à Frohsdorf avec l'héritier des rois de France Henri V comte de Chambord...

L'ordre corporatif

Le Prince avait dès 1865 publié une *Lettre sur les ouvriers*, véhémente protestation contre la législation individualiste, contre la concurrence effrénée, contre le privilège industriel, tous ces maux auxquels, dans la grande tradition capétienne, il opposait l'association, la constitution volontaire et réglée de corporations libres. Ce langage allait être celui de La Tour du Pin, car ce gentilhomme de vieille lignée était royaliste. Et non par nostalgie ! M^e Murat l'oppose au maladif Chateaubriand : La Tour du Pin, lui, « vit aux prises avec son temps. Il sait que la royauté

est nécessaire, que la Révolution est un mal, le mal du monde moderne. Royaliste de sentiment et de raison, d'instinct et de volonté, il consacre ses forces à instaurer une monarchie représentative, à la fois traditionnelle et actuelle. »

La Tour du Pin voulait ce régime pour en finir avec l'école économique qui considère le salarié comme une « chose » (loi de l'offre et de la demande), et avec celle qui le considère comme une « bête » (collectivisme égalitariste), afin de pouvoir le considérer comme un « frère » recevant ce qui est « nécessaire à la subsistance d'une famille laborieuse dans la société humaine, pour chacune selon sa condition » selon les mœurs chrétiennes. Dans cet esprit, un autre pionnier, Émile de Romanet, allait créer à Grenoble la première caisse en France d'allocations familiales, tandis que nombre de députés catholiques et monarchistes, qui apparaissent dans ce livre, allaient se montrer à l'avant-garde des grandes lois sociales.

Contre les féodalités

La leçon de La Tour du Pin reste qu'en matière sociale, les bonnes intentions les plus charitables ne suffisent pas. Il faut, pour qu'elles débouchent sur une véritable justice sociale, qu'elles soient étayées par des institutions. D'où

son grand projet d'un « ordre corporatif » fondé sur les nécessités les plus naturelles, avec à la base le foyer et l'atelier, puis les cantons et les provinces largement décentralisées fondant une juste représentation du pays réel devant un État lui-même libéré de toutes considérations électoralistes, donc royal, pour être réellement arbitre et chef et protéger le peuple contre les féodalités qui "font" l'opinion.

N'oublions pas que c'était le temps où la République préférait "instruire" le peuple plutôt que de lui donner les moyens de vivre décemment. Ce soldat aristocrate, catholique et royaliste, en qui l'Action française se retrouve exactement, était en avance sur son temps et ses positions sociales éfarouchaient les bourgeois libéraux, comme aujourd'hui encore, pensons-nous, ce livre exaspérera une droite "bien pensante" qui ne veut pas voir que le libéralisme devenu européiste, mondialiste et "délocalisateur" fait le malheur du travailleur français et que le refus de concevoir une organisation corporative des métiers débouche sur un pullulement de corporatismes qui n'en sont que la féodale caricature. On le voit : M^e Murat nous incite à des réflexions de grande actualité. Qu'il en soit loué !

MICHEL FROMENTOUX

* Antoine Murat : La Tour du Pin en son temps. Éd. Via Romana, 384 p., 29 euros.

Au nom du fisc

Dès le mois d'avril, a débuté ce que l'on appelle pudiquement la "période fiscale". Ce grand rendez-vous annuel du contribuable avec l'administration

La fiscalité, et le comportement qu'elle induit de la part des assujettis, sont d'excellents indicateurs sur la légitimité d'un État.

fiscale va se poursuivre jusqu'à l'automne avec le ramassage à amples pelletées des diverses taxes sur le droit d'habiter, d'être propriétaire ou encore de vider ses ordures ménagères.

Besoin d'impôt

Du simple particulier à la multinationale, chacun est sommé de verser son obole à l'État, « à raison de ses facultés » contributives, ainsi que l'enseigne le dogme de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 en son article 13.

Au fond, il n'y a rien que de très normal à requérir des membres du corps social une participation à l'ef-

fort collectif. La contrepartie réside dans les retombées que cet effort financier a générées en termes d'équipements ou de services pour l'intérêt général ou, si l'on veut, le bien commun.

Dès l'instant que l'État a acquis le monopole de la violence légitime, tout ce qui s'en est suivi (police, armée, justice) a suscité la question de la source d'approvisionnement du Trésor public. Puis, les missions de l'État s'étant diversifiées, s'est posée une autre question, celle de la redistribution fiscale. Mais l'État se faisant de plus en plus dispendieux, au point de faire de la dépense publique et de son corollaire inéluctable, le déficit (et de la conséquence tout aussi indispensable de celui-ci, l'emprunt), le premier poste budgétaire de la nation, sa politique publique se borne, désormais, à défaire progressivement son "contrat social" fiscal originel (contribution-redistribution) pour tenter de renflouer des caisses dont le trou ne cesse de s'agrandir.

L'art de gouverner en utilisant la fiscalité comme levier d'action se transforme alors rapidement en exercice périlleux d'équilibre budgétaire, surtout sous les coups de boutoir de l'Union européenne et de son cerbère, la Commission (Bruxelles), qui exige, traité de

Maëstricht oblige, que le déficit n'excède pas 3 % du produit intérieur brut (PIB). C'est évidemment une gageure insurmontable, ce d'autant plus que la France ne maîtrise absolument plus sa politique monétaire, celle-ci ayant été aliénée entre les mains d'irresponsables patentés, réfugiés dans la tour d'ivoire de la Banque centrale européenne (Francfort).

Suppression fiscale

En droit, on définit traditionnellement l'impôt comme un prélèvement pécuniaire effectué par voie d'autorité, indépendamment de toute procédure répressive, dans le but d'assurer le financement des charges publiques de l'État et des collectivités publiques décentralisées. Selon le bien commun, l'impôt est théoriquement consenti par ceux qui y sont assujettis et que l'on nomme les contribuables. C'est d'ailleurs sur ce principe que repose la *Magna Carta* de 1215, laquelle a inspiré l'ensemble du droit fiscal européen.

Cependant, comment expliquer la fraude fiscale (et ses succédanés, comme l'évasion ou les niches fiscales), phénomène certes ancien, mais qui prend une ampleur inégalée depuis le début des an-

nées quatre-vingt ? La fraude s'explique par le caractère injuste de l'impôt, dont le prélèvement est perçu comme une frustration induite du produit de son travail ou de ses revenus. « L'impôt sur le revenu devient une monstruosité quand on l'applique comme chez nous.



C'est-à-dire qu'on l'applique seulement à un certain nombre de personnes. » Ces lignes, que l'on croirait écrites de la main d'un économiste contemporain, sont l'œuvre de... Jacques Bainville, dans *L'Action Française* du 22 avril 1934. Comment persévérer, en effet, dans la croyance masochiste des vertus d'une imposition assise seulement sur la moitié des contribuables ? Comment continuer à se convaincre qu'il existe encore un consentement des citoyens à l'impôt ? Comme l'observait Jean-

Claude Martinez, « comment pourrait-on refuser d'acquitter une dette que l'on aurait réellement acceptée ? Le paradoxe n'a qu'une explication. Il n'y a pas de représentation [parlementaire]. Et donc pas d'acceptation. [...] Le consentement littéraire des contribuables à l'impôt est contredit par la fraude des mêmes contribuables grégaires. » En définitive, la fiscalité d'un État, et le comportement qu'elle induit de la part des assujettis, sont d'excellents indicateurs sur la légitimité de cet État et de ceux qui le gouvernent.

En paraphrasant Charles Maurras, on pourrait affirmer que "tant vaut l'État, tant vaut son fisc". L'incivisme fiscal jette une lumière des plus crues sur le divorce irréductible existant entre le pays légal et le pays réel. Avec Pierre Gaxotte, souvenons-nous que la cause première de la Révolution française fut l'entêtement imbécile des parlements de province à refuser la réforme fiscale, voulue par le roi et d'une nécessité vitale à l'époque. Seul un roi fort peut restaurer l'autorité qui manque à l'État et rétablir la justice fiscale, c'est-à-dire l'utilité de l'impôt.

ARISTIDE LEUCATE
aleucate@yahoo.fr

Les féministes contre la "charia"

Révélee par les médias le 29 mai, la décision du tribunal de grande instance de Lille rendue le 1^{er} avril, annulant un mariage alors que l'épouse avait menti sur sa virginité, a pro-

Une véritable fatwa contre la liberté des femmes, selon Sihem Habchi

voqué un véritable tollé. Sihem Habchi, au nom de l'association Ni putes ni soumises, s'est insurgée contre l'instauration d'« une véritable fatwa contre la liberté des femmes ». Le PS, quant à lui, s'est offusqué d'un jugement « atterrant » qui « bafoue le droit des femmes à disposer de leur corps ». Ils ont beau jeu de dénoncer la soumission de la Justice aux préceptes islamistes, ceux-la même qui sont si prompts à accueillir sur notre sol des immigrants porteurs de valeurs qui nous sont étrangères... À la lecture de l'énoncé du verdict, en tout cas, on nuance leurs réactions.

Héritage manifeste du mariage religieux, la reconnaissance de nullité est une procédure quasiment tombée en désuétude : « elle n'est plus enseignée à la faculté que comme une curiosité », pré-

cise Eolas dans son *Journal d'un avocat*¹. Elle s'appuie sur l'article 180 du Code civil : « Le mariage qui a été contracté sans le consentement libre des deux époux, ou de l'un d'eux, ne peut être attaqué que par les époux, ou par celui des deux dont le consentement n'a pas été libre, ou par le ministère public. L'exercice d'une contrainte sur

sonne, ou sur des qualités essentielles de la personne, l'autre époux peut demander la nullité du mariage. »

« Qualité essentielle »

« Mais la loi se garde de définir ces qualités essentielles, remarque Eolas, et la jurispru-

l'erreur doit être objective et déterminante, c'est-à-dire reposer sur un fait et être telle que, sans cette erreur, l'époux ne se serait pas marié. »

De fait, la Justice admet que la virginité d'une femme puisse constituer une « qualité essentielle » aux yeux de son futur mari. Aussi Sihem Habchi s'inquiète-elle d'« un glissement vers l'ins-

la République de Lille : « c'est le mensonge qui motive la décision du juge » (*Le Monde*, 29 mai 2008).

Ni pute ni soumise réclame que « les législateurs rétablissent cette faille de la loi ». En admettant que ses valeurs soient effectivement partagées par la République, celle-ci se retrouvera confrontée à un dilemme insoluble : comment pourrait-elle garantir le libre consentement des époux tout en en restreignant les motifs légaux ? Pour l'heure, c'est la femme dont on déplore la "répudiation" qui fait les frais de ces polémiques. Selon son avocat, Me Charles-Édouard Mauger, cité par l'AFP, elle aurait été « traumatisée » par la médiatisation de l'affaire, et depuis l'appel du procureur de la République de Lille, « elle va très, très, très mal ». En définitive, le sort de la malheureuse, ainsi que la crainte – à bien des égards légitime – d'une "islamisation" de la France sont en partie instrumentalisés au service d'un certain féminisme. C'est une réponse bien insuffisante aux outrances inspirées par l'islam : on n'imposera pas le respect dû aux femmes par de vulgaires revendications libertaires. ■

¹ – <http://www.maitre-eolas.fr/>



les époux ou l'un d'eux, y compris par crainte révérencielle envers un ascendant, constitue un cas de nullité du mariage. S'il y a eu erreur dans la per-

cence de la cour de cassation laisse le juge décider si, selon lui, les qualités invoquées sont ou non essentielles. [...] Seules exigences de la jurisprudence :

titutionnalisation du relativisme culturel ». Le jugement n'en reste pas moins « conforme à la jurisprudence classique » selon Philippe Lemaire, procureur de

29 MAI

« Trois ans après le référendum, les Français ne regrettent pas leur vote. » C'est la conclusion d'un sondage OpinionWay réalisé pour *Métro*, rendu public le 1^{er} juin. « 64% des électeurs estiment que ce vote n'a finalement pas eu de conséquences graves sur la constitution européenne. 57 % estiment même avoir rendu service aux citoyens des pays de l'UE dans lesquels il n'y a pas eu de référendum. » Tous nos concitoyens ne sont pas dupes : « 52% jugent que leur vote n'a pas rendu les dirigeants français plus attentifs à l'opinion des citoyens sur la manière dont se construit l'Europe. »

« DÉSAMOUR »

« François Bayrou, président du Mouvement démocrate (MoDem), s'est inquiété dimanche du "désamour" pour l'Europe, en ouvrant une convention organisée par son parti "un an jour pour jour" avant les élections européennes », rapporte l'AFP. Sans doute espère-t-il contribuer à réconcilier les Français avec l'UE... Avec autant de succès que lors de ses dernières aventures électorales ?

POPULARITÉ

La cote de popularité du président de la République aurait gagné trois points en un mois. Ni-

colas Sarkozy bénéficierait désormais de 41 % d'opinions favorables selon un sondage ViaVoice publié le 9 juin par *Libération*. Des "progrès" sans doute menacés par les premiers résultats décevants de l'équipe de France engagée dans l'Euro 2008 de football... Ainsi fonctionne la démocratie !

IMMATRICULATIONS

Le ministère de l'Intérieur a présenté le 4 juin son nouveau "système d'immatriculation des vé-

racinement, on pourra dénoncer une agression de la technocratie commise à son encontre. Toutefois, si l'on en croit certaines expériences étrangères, les automobilistes seraient prompts à profiter de la liberté qui leur est offerte pour manifester leur appartenance locale. Tant mieux !

"BONUS-MALUS"

Le gouvernement envisage d'étendre le système de "bonus-malus" écologique à de nouveaux

et les émissions de CO2, quitte à favoriser d'autres polluants, non sans conséquence pour la santé humaine.

MENACE SUR LES AMBASSADES

Entre autres mesures participant de la "révision générale des politiques publiques" (RGPP), l'Élysée prépare une redéfinition complète du format des 150 ambassades françaises dispersées dans le monde. Seule une tren-

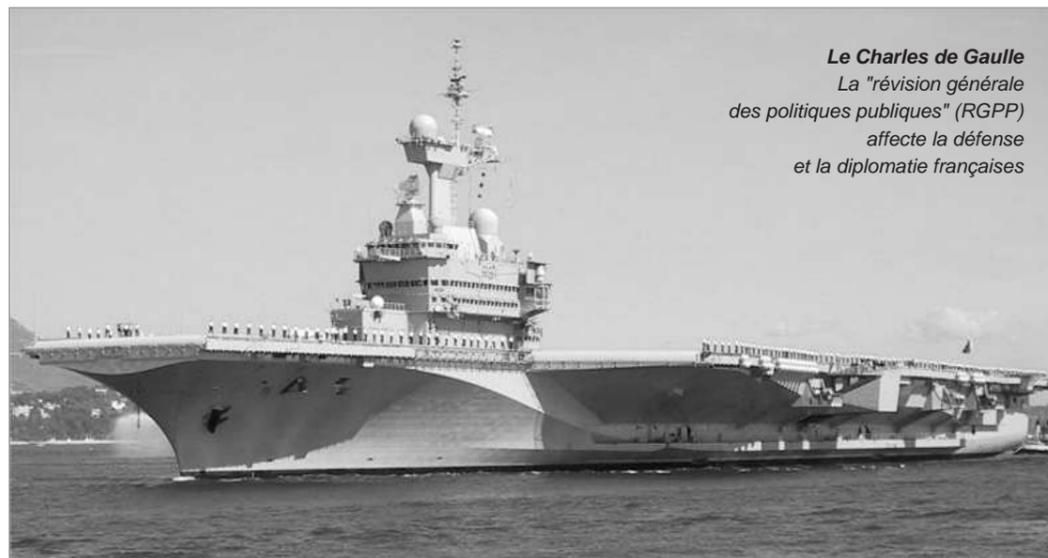
pas à dilapider un réseau diplomatique constituant pour la France un atout jaloué.

DÉFENSE NOUVELLE

Valeurs Actuelles annonçait le 30 mai un « séisme dans les armées ». Dans une lettre aux personnels du ministère de la Défense, Nicolas Sarkozy a confirmé qu'il présenterait le 17 juin les résultats du *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale*, censé définir les grandes orientations stratégiques de la France pour les quinze ans à venir. À la différence des effectifs, le budget ne sera pas révisé à la baisse, nous promet-il. On verra bien.

INSTITUTIONS

Le Sénat débattira de la réforme des institutions entre les 17 et 23 juin, selon l'ordre du jour communiqué le 5 juin. Le Congrès devrait se prononcer définitivement sur le texte le 21 juillet. Son avenir est encore incertain. Plusieurs amendements déposés par les députés divisent la majorité au sein de la Haute-Chambre : référendum en cas d'élargissement européen, la limitation du recours à l'article 49-3, le référendum d'initiative populaire... En tout cas, on se désole de voir notre loi fondamentale soumise ainsi aux aléas partisans. Les discussions suscitées par cette énième révision balayaient les derniers vestiges de la "monarchie républicaine" qu'aurait instaurée De Gaulle.



Le Charles de Gaulle
La "révision générale des politiques publiques" (RGPP) affecte la défense et la diplomatie françaises

hicules". À partir du 1^{er} janvier 2009, chaque véhicule se verra attribuer un numéro pour toute sa durée de vie. La mention du département deviendra alors facultative. Étant donné l'attachement du "pays réel" à ce symbole d'en-

produits. Après les voitures, ce sont les pneus, les réfrigérateurs, les ampoules et les écrans plats qui pourraient être concernés d'ici la fin de l'année. Avec le risque, à nouveau, de sacraliser la lutte contre le réchauffement climatique

taine devraient conserver des services totalement polyvalents. D'ici trois ans, la plupart seront appelées à se réorganiser selon des missions prioritaires différentes selon les pays. Il faut espérer que la quête de l'efficacité ne conduira

Ces idées chrétiennes devenues folles

[...] Nous nous en tiendrons à l'examen du moment décisif, où se noue, pour notre malheur, notre histoire, celui où la République fit choix de sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Saluant « une nouvelle ère pour l'humanité en voie de développement », le philosophe Volney s'écriait : « L'idée de Révolution s'enrichit d'un contenu positif... Le peuple, nouveau héros, proclame : Liberté, Égalité, Fraternité sont les principes régénérateurs de toute loi. » Examinons ce trinôme, en partant de ce qui en est la cheville ouvrière, la notion d'Égalité, dont le gauchissement ou la perversion entraîne une inévitable mésinterprétation de Liberté et de Fraternité.

Des individus juxtaposés

Le point de départ est, bien sûr, la Déclaration des droits de l'homme dans laquelle Joseph de Maistre voyait la « déclaration de guerre civile du genre humain ». Il commentait : « Si les législateurs avaient dit les droits du citoyen ou de l'homme citoyen, je les comprendrais encore, mais j'avoue que l'Homme, distingué du citoyen, est un être que je ne connais pas du tout. J'ai vu, dans le cours de ma vie des Français, des Anglais, des Italiens, des Allemands, des Russes, etc... j'ai même appris dans un livre célèbre qu'on peut être Persan, mais je n'ai jamais vu l'Homme ; s'il a des droits, je m'en moque ; jamais nous ne devons vivre ensemble. Qu'il aille les exercer dans les espaces imaginaires. » (5^e lettre d'un royaliste savoisien).

Ladite déclaration, en son article 1 proclame : « Les hommes naissent libres et égaux. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Pour donner un sens cohérent à cet article, force nous est de faire violence au vocabulaire, car s'il est quelque chose qui différencie, c'est bien la naissance, qui fait les grands et les petits, les riches et les pauvres et, au sein de chacune de ces catégories, selon l'hérédité ou la combinaison génétique, les forts et les faibles, les surdoués comme aussi les moins doués. Parler d'égalité dans la naissance, c'est effacer la filiation, pour ne faire acception que de la génération, comme si nous étions davantage les fils de notre temps que les fils de nos pères, chaque nouvelle génération se voulant composée non d'héritiers, mais de contemporains en charge de refaire le monde sur la table rase du passé. La naissance ainsi récusée, c'est tradition, transmission, mémoire vive qui sont emportées, puisque nous n'avons de raisons d'exister que le fait d'être nés en même temps. Ainsi a-t-on pu parler de génération 68 ou encore de génération Mitterrand. Or une génération ne crée pas des frères, elle est constituée d'individus juxtaposés qui n'en finissent pas de chercher à déterminer ce

Professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne, spécialiste de la philosophie des XV^e et XVI^e siècles, Pierre Magnard a publié de nombreux ouvrages sur Marsile Ficin, Pascal, Montaigne et, plus récemment, Pourquoi la religion ? (Armand Colin) et Le Dieu des philosophes (La Table ronde). Son rayonnement est grand parmi les étudiants, notamment ceux d'Action française qui ont déjà eu plusieurs années de suite l'occasion de l'ins-

titut d'Action française, notamment le 2 avril dernier où, en présence de SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme, son ancien élève, il a fustigé Ces idées chrétiennes devenues folles qui empoisonnent aujourd'hui les esprits.

Ce sont des extraits de cette captivante conférence que nous publions ci-dessous.

** Le texte intégral de cette conférence sera prochainement disponible à nos bureaux*



Le professeur Magnard et Michel Fromentoux

qui pourrait les rassembler, le lien mécanique qui pourrait tenir ensemble tous ces orphelins.

Dès lors, d'entrée de jeu, la fraternité est vide de substance, car on ne saurait être frères sans se réclamer d'un même père, le père naturel pour la famille, le père du peuple c'est-à-dire le roi pour la nation, le Père des cieux pour l'humanité. De quelle "fraternité" pouvait se recommander la République, elle qui niait le Père des cieux, mettait à mort le père du peuple et ébranlait l'autorité du père de famille ? On conçoit qu'elle se soit acharnée à détruire ces fraternités ouvrières qu'étaient les corporations et les compagnonnages, ces fraternités pieuses, enseignantes ou caritatives qu'étaient les ordres religieux. En abolissant les vœux religieux, la loi du 13 février 1790 et, en abolissant les corporations, la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 tuaient cette fraternité que la République, proclamée l'année suivante, devait ériger en idole, c'est-à-dire en dieu mort.

Naissance sans filiation

Une fausse conception de l'Égalité aura rendu la fraternité vaine. Qu'en est-il de la liberté ? On devine que celle-ci sera abstraite, rapportée au seul individu dont elle exprimera la prétention à se poser en origine de ses actions et en maître de ses pensées. Dans une relation d'indifférence aux autres individus, il se considère comme libre dans les limites que lui laissera l'expression de la liberté des autres. Ainsi se pourra-

t-il prévaloir d'une relative "autonomie", quand seule l'hétéronomie, c'est-à-dire la soumission à une loi qui nous est donnée – loi divine ou loi naturelle – constitue notre justification d'exister. Est-il une liberté véritable sans un appel qui nous fait homme lige à celui qui nous a fait grâce, si tant est que nous n'existons qu'en vertu du don que nous avons reçu ? Et tout revient à cette conception abstraite de la naissance sans filiation qui nous rapporte non pas à une lignée, dont nous serions issus, mais à une mère nature. En croyant nous affranchir de notre passé comme de notre mémoire, Jean-Jacques Rousseau croit pouvoir faire l'économie du péché originel et retrouver en chacun d'entre nous l'homme fondamental, l'homme de la nature, l'homme primordial. Mais n'est-ce pas ignorer qu'à la verticalité qui oblige s'est substituée l'horizontalité qui contraint ?

On voit en quoi ces idéaux révolutionnaires peuvent se donner pour le prolongement du christianisme, alors qu'ils en sont la subversion. L'état de nature, dont se recommande la philosophie des Lumières de Diderot à Rousseau, n'est qu'un concept théologique dévoyé. Alors que la doctrine chrétienne dit cet état irrémédiablement perdu, voire inimaginable du fait du péché, les *Aufklärer* prétendent l'avoir retrouvé chez le "bon sauvage" que les navigateurs se vantent d'avoir rencontré.

Relisons le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot, nous serons de plain-pied avec l'origine oubliée. Le paradis n'est

point perdu si le commerce des Polynésiens peut nous le rendre, comme c'est le cas pour ce missionnaire, mis en scène par Diderot, qui vit, sous les tropiques, un a-rebours de son éducation chrétienne. Rousseau dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité* se fera le théoricien de ce retour à l'état adamique, qui lui permet de faire l'économie de la rédemption, si tant est que la "nature" est en nous, à fleur de peau, pour qui-conque sait se dépouiller du vêtement des coutumes et des lois. Est-ce à dire que l'on ait retrouvé l'homme fondamental ?

Théologie dévoyée

Il est à craindre que l'humanité présumée universelle, supposée en deçà de toutes les cultures, ne soit qu'une fiction imaginée par quelques occidentaux en mal de paradis tropicaux : on prétend se libérer d'une "culture" plusieurs fois millénaire pour se mettre en prise sur une prétendue "nature", alors qu'il n'est rien en l'homme de "naturel" qui ne soit le résultat d'une très longue sédimentation millénaire. Rien de plus délétère qu'une théologie sauvage !

Le plus habile expert en ce domaine sera l'abbé Grégoire, inspi- rateur de la Constitution civile du clergé. Ce prêtre d'ascendance janséniste, au demeurant adepte sans le savoir de Baïus plus encore que de Jansénius, est en quête du « paradigme perdu », la « nature humaine ». Voulant ignorer que l'évolution protohumaine s'est faite dans une formi-

dable diversification des ethnies, des cultes et des dieux, le futur conventionnel impute les idéaux révolutionnaires, Liberté, Égalité, Fraternité, à une communauté biologique, dont l'Évangile se serait voulu l'expression : « Les véritables bases de la liberté politique sont dans l'Évangile, car, sans cesse, il rappelle aux hommes qu'étant sortis de la même tige, ils composent une seule famille ; qu'entre eux il existe non pas une parenté mais une consanguinité réelle, dont le lien est indestructible. » Curieuse lecture de l'Évangile, qui semble oublier que le Royaume de Dieu n'est pas à rechercher dans un a-rebours de l'histoire humaine, mais précisément au terme de la consommation des siècles, dans l'accomplissement de ce qui veut être l'histoire du salut. Comme Rousseau, Grégoire a vite fait « d'évacuer la Croix du Christ », pour reprendre le mot de saint Paul.

L'a-rebour de l'histoire humaine

Mais qu'à cela ne tienne, l'amalgame "christianisme et révolution" fait déjà recette : « Selon la religion, la distance d'un homme à un autre est nulle, écrit-il. Le trône et la cabane ne présentent que deux individus de la même famille ». Rappelons que le peintre David, représentant le serment du Jeu de paume, avait figuré l'abbé Grégoire au premier plan et qu'en 1792, lors de la fête de la Fédération, ce triste sire avait fortement contribué à faire prévaloir le vote par tête sur le vote par ordre. Évêque constitutionnel de Blois, il pourra dire dans une lettre pastorale de 1792 : « Maintenant, il n'y a plus ni premier, ni dernier, la loi ne reconnaît que des citoyens placés sous le signe de l'égalité. » Car tel est le paradoxe que le retour à l'origine, destiné à rétablir l'état de nature, incombe en fait à la loi républicaine, nouveau sacrement, nouveau baptême, capable de nous rendre à notre humanité fondamentale. Tel est « l'état de société », dont Rousseau exposait les principes dans le *Contrat social*, pour en faire l'instrument d'une régénération plus certaine que celle que put jamais proposer l'Évangile.

Étrange transposition, dont la Constitution civile du clergé doit justement être le fourrier. Contre toute limitation apportée au suffrage universel par un critère censitaire, Grégoire s'emporte une fois de plus devant ses diocésains de Blois encore en 1792 : « Oui, nous sommes libres, comme en sortant des mains de la nature... Elle est retrouvée cette égalité, dont tout le monde parle et que si peu de gens veulent admettre. La distinction insultante de citoyen passif est abrogée. Le Créateur a-t-il donc formé deux espèces d'hommes ? » Le système censitaire n'avait pourtant d'autre but que de re- ▶▶▶

► quérir des votants un certain niveau d'instruction. Ce que Grégoire ne veut pas comprendre, c'est que le suffrage universel ne cherche pas à donner la parole au peuple. Une voix ne se fait plus entendre ; un homme ne parle plus ; dans les urnes on ne fait que compter des suffrages.

Depuis plus de deux siècles, l'amnésie est de rigueur. On retrouve ici ce déni de nature. L'homme, qui ne veut connaître sa naissance, va jusqu'à s'interdire d'user de sa mémoire, pour s'offrir une généalogie imaginaire avec Rousseau comme avec Darwin.

[...] Le binôme christianisme-révolution a totalement imposé. Pourquoi donc fallut-il qu'en dépit du rempart élevé, pendant son long pontificat, de 1848 à 1878 par Pie IX, contre cette perversion du christianisme, le mal continuât à se propager ? La condamnation de l'Action française en 1927 au terme d'un procès nourri de documents frauduleux (M^{re} Andrieux) tira l'un des derniers verrous qui pouvait s'opposer à la dénatura-tion de la doctrine chrétienne. C'est sur cette dénaturation que nous voudrions terminer notre propos.

Déni de nature

Le déni de nature que constitue l'invocation des trois principes Liberté, Egalité, Fraternité n'a, en définitive, d'autre intention que d'inscrire l'humanité dans une horizontalité sans transcendance. Egaux, les hommes le sont dans l'oubli de ce qui les différencie, la naissance. Libres, ils croient l'être pour avoir récusé toute autorité venue d'en haut qui les puisse obliger. Frères, ils prétendent l'être, du fait qu'après s'être voulus sans

Dieu ni maître, ils ont fini par ne plus rien vouloir faire "au nom du Père". Ce choix effectué, l'égalité a fonctionné comme un "lit de Procuste", qui en vient à imposer comme norme non pas l'excellence mais la médiocrité, voire même à juger de chacun non pas selon le meilleur, mais selon le pire. Qu'un homme ainsi réduit se veuille autonome, c'est-à-dire son propre législateur, il est à craindre qu'il n'y ait plus rien de grand qui le puisse obliger. Quant à cette fraternité entre ceux qui ne sont plus les fils d'un même père, de quel lien se peut-elle prévaloir ? Sans doute aura-t-on voulu que le dernier soupir d'une religion exténuée soit l'aveu d'un universel abstrait, mais on retrouve ici encore la même supercherie : *religio* vient certes de *religare* qui veut dire "relier" et à ce titre elle est le lien qui rassemble l'humanité tout entière, mais faut-il rappeler qu'elle ne saurait y parvenir sans avoir fait sa part-à-Dieu, sans avoir déféré à l'autorité, sans avoir sacrifié à la transcendance, ce que signifie l'autre étymologie de *religio*, *relegere* qui veut dire "consacrer". N'oublions pas que c'est la verticalité qui oblige quand l'horizontalité ne parvient qu'à contraindre.

Rompre la "chaîne d'or"

Pour assurer plus certainement la démocratie, il fallait que la religion connût ce dépérissement et ceci en rompant la "chaîne d'or" qui nous reliait à nos origines. Depuis plus de deux siècles, l'amnésie est de rigueur. On retrouve ici ce déni de nature. L'homme, qui ne veut connaître sa naissance, va jusqu'à s'interdire d'user de sa mémoire, pour s'offrir une généalogie imaginaire avec Rousseau comme avec Darwin, car l'un et l'autre se rejoignent, dans le rejet du péché d'origine et de l'histoire du salut. La fiction rousseauiste sera de grande conséquence ; si le malheur de l'humanité tient à la seule invention de la propriété, qu'il est facile d'y remédier : les lois démocratiques seront d'une efficacité sacramentelle plus forte que le baptême et que la pénitence. L'état de société, ainsi entendu, c'est l'état de nature re-

trouvé. Plus efficace encore, la généalogie darwinienne nous émancipe de tout passé humain, puisque à l'en croire l'humanité est plus certainement en avant de nous que derrière nous.

Ne plus se vouloir héritiers

On conçoit qu'il ne fasse pas bon aujourd'hui de se vouloir "héritiers". Pourquoi faut-il que depuis un demi-siècle on brocarde, vitupère, remette en cause, illégitime les "héritiers" ? Certains universitaires, en mal de propriété, se sont fait un fonds de commerce de cette dénonciation. Le parti pris est plus culturel qu'économique et social, car le patrimoine le plus contesté c'est le patrimoine spirituel, comme s'il était indigne d'y prétendre. Tous les programmes d'histoire sont destinés à amputer nos enfants de leur mémoire nationale ; l'invasion du champ de l'information par les sciences humaines n'a d'autre but que de nous priver de notre mémoire familiale et régionale, comme si on n'était jamais quitte d'un déracinement toujours à reffectuer.



L'abbé Grégoire, fossoyeur du christianisme

Il est grand temps de retordre l'un sur l'autre les trois fils de la tradition, des transformations qui la font vivre et de la transmission des gestes fondamentaux pour que le lien solide et continu avec notre plus lointain passé nous garde de croire qu'il suffit de se projeter en avant pour ouvrir à l'histoire une quatrième dimension.

PIERRE MAGNARD

Histoire et idéologie

En ces temps de repentance, il est agréable et salubre de relire quelques textes qui permettent aux Français de garder une tête bien faite et de ne pas devenir des flagellants du cortège antinational.

« Oui, Messieurs, nous pouvons encore admirer aujourd'hui le siècle de Louis XIV et la monarchie des

Bourbons : le plus grand règne de notre histoire. Ce serait, à mon avis, le signe d'une décadence infaillible dans les esprits et dans les caractères que cette singulière manie de dénigrer tout le passé de la France, si elle pouvait devenir générale. Ce serait déposer, je ne dis pas même tout senti-

ment de justice, mais tout sentiment national, de ne trouver rien de bon ni de grand parmi nous, qu'à partir d'une certaine date ; et, parce qu'un autre courant de faits et d'idées a traversé notre histoire depuis soixante ans, de ne remonter la série des siècles que le mépris sur les lèvres et la haine dans le cœur. La France a un passé dont elle n'a pas à rougir. »



M^{re} Freppel (1827-1891) Statue à Angers

M^{re} FREPPEL
Bossuet et l'éloquence sacrée au XVII^e siècle, 1893 (Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant les années 1855-1856 et 1856-1857)

Après ces propos, le professeur de Sorbonne, qui avait cité Bossuet – « **L'État monarchique et héréditaire est le plus naturel, le plus durable et le plus conforme à la volonté de Dieu** » – se lança dans un éloge du siècle de Louis XIV et de la maison de France et il commença par dénoncer en termes clairs et vifs un défaut révolutionnaire qui n'a fait qu'empirer : "dénigrer tout le passé de la France". L'idéologie a tué le respect du passé et M^{re} Freppel condamne ce vice comme une « **décadence** » intellectuelle et morale (« **dans les esprits et dans les caractères** »). La France, oui, mais la France de la Liberté, du droit des peuples, née en 1789 ; la France, oui, mais celle des droits de l'homme, enfant de Mai 68.

Et de rougir de la France royale, et de rougir de l'aven-

ture coloniale, et de rougir de l'épopée des croisades. Ils battent leur coule pour l'esclavage, pour l'Inquisition, bientôt pour la cause des femmes sous le règne de Dagobert. Un confusionnisme embrume les cerveaux.

Notons que ce défaut "de gauche" est partagé par une certaine "droite" qui se croit traditionnelle et dispense à travers l'histoire bons points, avertissements ou même zéros de conduite à Louis XV pour ses aventures galantes, à François Ier pour avoir traité avec l'Empire ottoman. Lissons les historiens turcs : le grand Turc s'est fait rouler par le Roi Très Chrétien.

Nous n'opposons pas la France de Maurras à celle de Jaurès, la France de Bossuet à celle de

Voltaire, la France de Cornille à celle de Hugo, la France de Charette à celle de Hoche. Nous dirons avec un grand poète qui aimait son pays : « **France, mère des arts, des armes et des lois** »...

Dans ce vers où la plénitude de pensée égale la vigueur de l'expression, dans cette magnifique sentence, Joachim du Bellay ramasse tout le respect, l'amour, la gratitude d'un homme bien né envers son pays : la France est notre mère parce que nous sommes nés dans sa civilisation. Les arts, en français classique, ne désignent pas particulièrement les beaux-arts mais toutes les activités manuelles (arts et métiers, arts libéraux). Une civilisation, c'est d'abord l'agriculture, le commerce et l'industrie, et toute l'activité de l'esprit qui les fait naître, grandir, prospérer, des simples techniques aux plus hautes spéculations. Mais on ne peut travailler, prier, penser, méditer, contempler que dans une société respectée. La France est donc mère des armes. Mais comme un peuple hautement civilisé ne croit pas à la raison du plus fort mais place la force au service de la raison, la France est mère des lois, des lois justes, les seules lois qui méritent ce nom, celles qui sont contraires à l'ordre naturel étant des règlements administratifs arbitraires qui usurpent le beau nom de lois. Quand les arts fleurissent sous la protection des armes et sous l'arbitrage des lois, on est en civilisation. Nous n'y sommes point.

GÉRARD BAUDIN

À LIRE ET À OFFRIR

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO

Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT



Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor.

Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée po-

litique de l'Action française en soulignant leur actualité.

À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujol, le marquis de Roux, Henri Vaugois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

Le cas Édouard Drumont

Grégoire Kauffmann vient de publier un monumental et remarquable *Édouard Drumont* dont on ne saurait trop recommander la lecture.

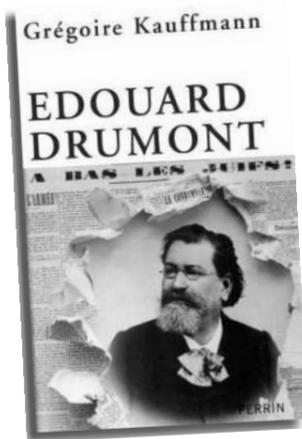
« Drumont n'est pas un bâtisseur ; il rêve de cataclysme, de décombres. »

GRÉGOIRE KAUFFMANN

Elle intéressera d'abord, naturellement, l'historien de l'antisémitisme français. Si le livre prouve en effet que ce dernier préexistait à Drumont, qui n'en fut à bien des égards que le "compilateur", sa *France juive*, avec un prodigieux succès, n'en marqua pas moins sa naissance véritable comme force politique majeure, ce qui n'était pas le cas jusqu'à lui (nombreux furent même ceux qui pensèrent que l'antisémitisme, apparu à l'Est, était un phénomène étranger).

Ce fut cette même force que Maurras voulut instrumentaliser. « **L'antisémitisme est une force naturelle à utiliser : si nous n'usons pas de ce grand courant, quelles forces emploierons-nous ?** » écrivit-il à André Buffet en juillet 1900. Pourtant,

Kauffmann montre combien l'antisémitisme de Maurras était doctrinalement différent de celui de Drumont, comme étaient d'ailleurs différentes leurs configurations mentales, pourrait-on dire. Il reste que Maurras défendit toujours Drumont.



Était-il vraiment défendable ? Bernanos en a brossé un portrait émouvant dans sa *Grande Peur des bien-pensants*. Kauffmann, dont le travail est d'une parfaite objectivité, ne le rend pas non plus tout à fait antipathique, par exemple quand il évoque son amour sincère des humbles et des déclassés, sa haine de l'argent roi, et ses nostalgies d'Ancien Régime : « **Lecteur de Joseph de**

Maistre et de Blanc de Saint-Bonnet – théoriciens contre-révolutionnaires qui, précisons-le, n'accordaient pas une place centrale à la "question juive" – , Drumont accable la société moderne de tous les maux. Seules, selon lui, les communautés familiales, villageoises, provinciales s'accordent à l'ordre du monde. Sa pensée s'enracine dans le regret obsédant de la vieille France, la France chrétienne des corporations et des vertus paysannes. » Il y a donc quelque chose de touchant et d'authentique chez ce journaliste fécond (et talentueux) blessé d'un secret de famille douloureux (un père aimé devenu dément). Mais l'auteur ne nous fait pas ignorer ses côtés retors qui n'ont rien de chevaleresque, quant à eux...

Un antisémitisme halluciné

"Reste" son antisémitisme. Il est pour le moins halluciné et hallucinant, obsessionnel et faisant véritablement flèche de tout bois. Comme l'écrit Kauffmann, Drumont élabore un « **type répulsif** » parfait. Certains textes de *La France juive* font d'ailleurs rire – quand il conviendrait de pleurer. Pour notre part, nous le jugerions volontiers pathologique

et sur un plan moral, pire que "haineux", comme il revendiquait de l'être (invoquant une « **belle haine** »...), foncièrement méchant. Et nous ne parlons pas des conséquences...

Une époque de bruit et de fureur

Au-delà de la passion antisémite se trouve le vice logique – aujourd'hui encore si répandu – du mythe du complot universel ou, dans son vocabulaire, de la « **conspiration juive** ». Le livre dégage également, hélas, la double racine chrétienne de cet antisémitisme : d'une part l'anti-judaïsme catholique traditionnel qui s'imagina, dans sa forme la plus naïve, que les Juifs ne voudraient en somme que détruire l'Église, d'autre part, la conviction profonde et constante de Drumont d'être « **l'instrument de Dieu : Oui, une vocation... Vocatus... J'ai entendu à un moment comme une voix intérieure qui me répétait sans cesse "Va... Va... Va !..." Et j'ai fini par l'écouter.** » Voilà qui aurait exigé quelque discernement... Pour notre part, nous avons trouvé le plus de plaisir à l'évocation de l'homme Drumont que les échecs et l'oubli final rendent parfois pathétique. Mais le livre,

très complet, suit toute sa carrière politique et, à travers elle, il évoque fort bien son époque de bruit et de fureur.

Quel jugement final porter ? Kauffmann reproduit dans sa conclusion ce texte de 1890 des *Études* sur son œuvre « **crépusculaire : on y puise le dégoût de la société contemporaine, presque le mépris de l'homme ; ce sont là des drogues qui peuvent avoir leur emploi dans la thérapeutique morale, mais il n'en faudrait prendre qu'à des doses infinitésimales ; autrement elles vous débilitent, vous empoisonnent. À tout le moins, il faudrait toujours mettre à côté l'antidote.** » Et il commente : « **D'antidote, Édouard Drumont n'en propose aucun, hormis son projet d'expropriation des Juifs par la force, qui ne peut raisonnablement tenir lieu de politique. Drumont n'est pas un bâtisseur ; il rêve de cataclysme, de décombres [...] Il dénigre, proteste, tempête, invective, sans jamais montrer à ses partisans la voie d'un redressement possible.** »

FRANCIS VENANT

* Grégoire Kauffmann : *Édouard Drumont*, Ed. Perrin, 562 p., 26 euros.

À 100 KM DE PARIS Des fêtes de nuit médiévales

Blottie autour d'une ancienne abbaye royale, la petite ville de Ferrières-en-Gâtinais se prête à merveille à ces fêtes de nuit médiévales qui attirent chaque été des milliers de spectateurs. À la tombée de la nuit, les lumières de la ville s'éteignent et vous voici revenu au XV^e siècle. Commères,



artisans, soldats, vous apostrophent au détour d'une rue, des groupes de musiciens déambulent, le cracheur de feu illumine une placette, des comédiens jouent *Le Roman de Renard*. On danse dans la cour de l'abbaye... Partout c'est la fête ! À cent kilomètres de Paris par l'autoroute A6.

* Cinq soirées : 26 juillet, 2, 9, 15 et 16 août, à partir de 21 h 45. Renseignements : Office de Tourisme : 02 38 96 58 86.

L'Occident devant les "petites guerres"

Gérard Chaliand, éminent spécialiste d'histoire militaire, s'efforce, dans un ouvrage court et dense, *Le Nouvel Art de la guerre*, de répondre à

Le temps est loin où les armées européennes remportaient toutes les guerres menées outre-mer...

une interrogation très contemporaine : « **Les troupes occidentales peuvent-elles aujourd'hui gagner des guerres irrégulières, comme celles d'Irak ou d'Afghanistan, par exemple ?** »

Pourquoi les armées européennes ou nord-américaines ont-elles, avant 1945, gagné toutes les guerres menées outre-mer, alors que depuis cette date, à deux exceptions près¹, les guérillas indigènes, les "petites guerres" – selon un terme devenu classique² – n'ont pu être éradiquées ?

Dans une première partie, M. Chaliand présente une généalogie de la guerre, une étude de son évolution depuis l'avènement des temps modernes jusqu'à 1965. Puis, il concentre sa réflexion sur ce qu'il appelle les « **guerres coloniales** », terme au moins discutable – voire impropre dans certains cas, dont l'Algérie – mais commode. Il fait ap-

pel à l'histoire de façon excellente, en citant un texte de Vivant Denon sur la bataille des Pyramides, un autre, capital, de Gallieni, extrait de ses *Principes de pacifica-*

constituent, tout simplement, « **l'organisation la plus redoutable du monde** », née de mesures discriminatoires à l'encontre de la minorité hindouiste (12 à



Scène de guerre en Tchétchénie

Les grandes puissances peuvent-elles gagner des guerres irrégulières ?

tion et d'organisation, de 1898, et quelques lignes de son collaborateur et ami Lyautey.

Outre les innovations de Mao-Tse-Toung, M. Chaliand présente deux cas de guérilla, de "petite guerre" très actuels : les Tchétchènes de l'ex-URSS et les Tigres Tamoul du Sri-Lanka. Ceux-ci

15 % de la population) imposées par un État à majorité bouddhiste.

À son interrogation initiale, M. Chaliand apporte deux réponses. L'une fondée sur la démographie : « **En 1900 l'Europe et l'Amérique du Nord représentaient 33 % de la population mondiale... aujourd'hui 15 %,**

et cette proportion continue de s'amenuiser. » L'autre, sur une mutation des sensibilités : « **Les nations occidentales sont devenues très parcimonieuses en vies humaines, et leurs opinions publiques récalcitrantes en ce qui concerne les expéditions outre-mer. Elles contestent le bien-fondé. La nouveauté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale réside dans l'intense propagande menée par les insurgés envers l'opinion publique de l'adversaire surtout lorsqu'il s'agit d'une puissance occidentale.** » Ainsi se trouve compensée – et parfois au-delà – la supériorité technique des Occidentaux.

Sous une forme condensée, ce livre apparaît remarquablement bien informé des grands problèmes stratégiques de notre temps.

RENÉ PILLORGET

* Gérard Chaliand : *Le Nouvel Art de la guerre*. L'Archipel, 2008, 156 pages.

¹ – En Malaisie, les Britanniques ont réussi à vaincre grâce à la première utilisation d'hélicoptères contre des insurgés ruraux. Cf. notre article Une insurrection oubliée : les Mau-Mau du Kenya 1952-1956, in *La Revue Universelle des faits et des idées*, n° 187, janvier-février 1997, pages 35-43.

² – Ch.-E. Calwell : *Petites guerres*. Paris, *Économica*, 1998.

Juan Carlos I^{er} : un roi d'aujourd'hui

Quand, le 22 novembre 1975, succédant au général Franco, le petit-fils d'Alphonse XIII ceignit la couronne d'Espagne sous le nom de Juan

nées le prestige de la monarchie mais ils durent user d'une extrême prudence avec ce peuple belliqueux chez qui ce qui divisait risquait toujours de mettre le feu aux poudres.

d'infanterie. Un voyage autour du monde lui valut en 1957 la promotion de capitaine de frégate, avant qu'il entrât à l'École de l'Armée de l'Air.

Juan Carlos, roi de belle présence, appliqué au travail, attentionné auprès des victimes du terrorisme, sauve par sa seule présence, redisons-le, l'unité es-

sant le mariage homosexuel, alors que les Espagnols se déclarent, dans leur ensemble, hostiles à de telles unions...

Juan Carlos a montré dès les premières années de son règne qu'il entendait éviter toute crise politique. Quand le 23 février 1981, le colonel Tejero et un groupe de gardes civils occupèrent la salle du Congrès, prirent quelques députés en otage et tentèrent un coup d'État pour freiner ce qui était incontestablement une dangereuse évolution démocratique, il se garda bien de les approuver. Régnant depuis peu, point encore très connu, craignait-il de compromettre ses chances de maintenir l'union du peuple espagnol ? Il aurait eu pourtant l'opinion pour lui. En lâchant Tejero, il a ouvert la voie au torrent démocratique...

Beaucoup d'Espagnols attendraient un autre comportement de l'héritier des rois catholiques, mais le roi ne peut pas tout ! L'institution monarchique est la condition indispensable – mais la condition seulement – du rétablissement des traditions propres à une nation. Si les élites sont prêtes à un tel rétablissement, la monarchie facilitera et pérenniser leurs efforts. Si, en revanche, mal formées, ces mêmes élites – et ce n'est pas le cas de la seule Espagne... – démissionnent et n'éprouvent pas le besoin de sortir de la mélasse mercantilo-hédoniste, le roi ne peut se substituer à elles. Le drame de l'actuelle monarchie espagnole illustre le fait que si un peuple a besoin de roi, un roi a lui aussi besoin de peuple et qu'il n'y a pas de grand roi sans un peuple lui-même décidé à être grand.

Signalons enfin que le roi Juan Carlos a eu de son épouse Sophie de Grèce trois enfants : les infantes Elena, duchesse de Lugo, Cristina, duchesse de Palma, et l'infant Felipe, prince des Asturies, héritier de la couronne, né le 30 janvier 1968, lequel, de son mariage le 22 mai 2004 avec la journaliste Letizia Ortiz Rocasolano, a eu déjà deux filles : les infantes Leonor, née le 31 octobre 2005, et Sofia, née le 29 avril 2007. En l'absence d'héritier mâle toujours espéré, la petite Leonor serait appelée à régner un jour sur l'Espagne en vertu d'une récente loi constitutionnelle plaçant les infantes sur le même pied que les infantes. Grave risque de fragiliser la lignée !

MICHEL FROMENTOUX

Après plus de trente-deux années, force est de reconnaître que la présence du souverain, qui a fêté ses soixante-dix ans, a évité les soubresauts après la disparition du général Franco.



Juan Carlos et le prince des Asturies

Carlos I^{er}, l'événement fit sensation, bien que préparé de longue date par le Caudillo lui-même. Des journaux voulurent n'y voir qu'une expérience sans espoir de durée, allant jusqu'à prédire « Juan Carlos le Bref »..., d'autres reconnurent que la monarchie pourrait redevenir une « idée neuve » en Europe.

Après plus de trente-deux années, force est de reconnaître que la présence du souverain, qui a récemment fêté ses soixante-dix ans, a évité les soubresauts risquant fort de se produire outre-Pyrénées après la disparition du général Franco. Aujourd'hui les terroristes basques et les indépendantistes catalans (qui ont récemment brûlé le roi en effigie !) ne cessent de faire peser des menaces sur l'unité du royaume. Le roi se donne-t-il en la circonstance tous les moyens d'incarner fermement la continuité au-dessus des disputes partisans ?

Turbulente Espagne

La tâche toutefois n'est guère facile pour le roi. Régner sur l'Espagne, au cours d'une histoire entrecoupée d'échecs, fut toujours une tâche périlleuse. Évoquons seulement la lignée des Bourbons : Philippe V, petit-fils de Louis XIV, fut en 1700 accueilli avec un certain enthousiasme mais ses descendants ne purent ni retenir les élites attirées par les Amériques, ni faire face à la minable incursion napoléonienne de 1808, ni épargner la manie des jeux parlementaires à un peuple de nature assez farouche... D'où les guerres civiles sans rémission, dites guerres carlistes, qu'après la mort de Ferdinand VII (1833) se livrèrent les libéraux partisans de sa fille Isabelle II et les carlistes partisans de son frère évincé Don Carlos. (Où l'on voit le drame de manquer de lois fondamentales en matière de succession...) Il en découla une affreuse anarchie avec pronunciamientos en série, candidatures royales étrangères et finalement la république... qui se ridiculisa bien vite.

Alphonse XII (1857-1886), puis Alphonse XIII (1886-1941) rehaussèrent dans leurs jeunes an-

Voilà les errements républicains réapparaître et donc le pays lui échapper, Alphonse XIII alla s'exiler à Rome en 1931 tout en restant "en réserve"... Éclata trois ans plus tard, voulue par les républicains, une guerre civile (1933-1939) aux atrocités sans nom.

Échec à la République

Une poigne était plus que jamais nécessaire pour rattraper l'Espagne au bord du précipice : ce fut celle du général Franco qui poussa – et à quel prix ! – ses compatriotes à accomplir un grand effort de discipline et de redressement. La dictature toutefois ne pouvait être qu'un régime d'exception après lequel le simple bon sens réclamait non seulement de rendre impossible le retour à la république (à jamais discréditée), mais surtout d'appeler le roi, seul à même, libre de toute appartenance partisane, d'apaiser les tensions. D'où, après la Deuxième Guerre mondiale (dont Franco épargna à l'Espagne de s'y trouver mêlée), la loi de succession, approuvée par référendum, érigeant l'Espagne en royaume dont le roi serait désigné par Franco lui-même. Puis commencèrent des pourparlers parfois orageux entre le Caudillo et le fils d'Alphonse XIII, Juan comte de Barcelone. Ce prince (1913-1993), époux en 1935 de Marie-Mercédès de Bourbon-Siciles (1910-2000), petite-fille par sa mère du premier comte de Paris (Philippe VII), s'était installé après 1946 à Lausanne puis à Estoril au Portugal, et affichait des idées plutôt libérales. Franco n'en réussit pas moins à le convaincre de laisser son fils Juan Carlos, né à Rome le 5 janvier 1938, venir en Espagne, préparer son avenir.

Ainsi le jeune prince, après quelques années à l'institution San Isidro à Madrid, devint-il cadet à l'Académie militaire de Saragosse où il fut en 1957 promu lieutenant

En 1962, il épousa à Athènes la princesse Sophie, née le 2 novembre 1938, fille du roi des Hellènes Paul I^{er} et de la reine Frederika. Les jeunes mariés s'installèrent au palais de la Zarzuela tout près de Madrid. Trois ans plus tard, en 1966, la loi organique, approuvée par référendum, vint rappeler que l'Espagne était un royaume. En 1968 le prince était reconnu comme le deuxième personnage de l'État avant que les Cortès (assemblée des élus) le désignassent nommément en juillet 1969 comme successeur officiel du général Franco, tandis qu'il recevait le titre inédit de prince d'Espagne (au lieu de prince des Asturies, titre traditionnel du prince héritier). Déjà s'affirmait la volonté franquiste de procéder à une instauration monarchique plus qu'à une restauration, donc à donner au roi une légitimité plus franquiste que bourbonienne.

Le temps de la réconciliation

Dès 1974, la santé du Caudillo commença à donner des inquiétudes et le "prince d'Espagne" se trouva souvent chef de l'État par intérim, jusqu'au 22 novembre 1975, deux jours après le décès de Franco, où il fut intronisé roi et prêta serment à la Constitution dont les principes étaient alors ceux de la Falange, en présence de toute sa famille, de tous les corps constitués et de plusieurs chefs d'État étrangers, dont le président Valéry Giscard d'Estaing qui crut devoir donner au nouveau roi des leçons de démocratie au cours d'un petit déjeuner... La brouille entre le père toujours prétendant et le fils "usurpateur" ne dura guère, la comtesse de Barcelone s'employant à les réconcilier, mais le comte de Barcelone n'accepta de renoncer au trône que le 14 mai 1977, un an après être rentré dans son pays.

pagnole. Au moins la magistrature suprême est-elle préservée de la brigue et des passions. Rien que pour ce seul bien les Espagnols considèrent la monarchie avec reconnaissance, car ce bien est la condition de tous les autres biens ; il donne à un peuple conscience d'exister en tant que nation de génération en génération et volonté d'en rester digne.

Le roi ne peut pas tout

Cela dit, force est de reconnaître que dans cette Espagne où régnaient la tradition et la foi catholique, se sont bien vite engouffrées la frénésie parlementaire, les idéologies mondialistes, les utopies libérales et socialistes, les licences intellectuelles et morales à la mode dans le reste de l'Europe. Hélas le roi – prudence ou choix idéologique ? – semble avoir oublié que sa légitimité lui vient à l'origine des principes du franquisme. Il n'utilise pas toutes les possibilités que lui laisserait la Constitution pour s'opposer à la débâcle. De même ne tient-il pas compte des déclarations épiscopales ni des grandes manifestations populaires hostiles aux gouvernements socialistes qu'il ménage beaucoup trop... Ainsi ne s'est-il nullement opposé en 2005 au vote de la loi Zapatero légal-

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
(paraît les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois)			
1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
 Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

« **A**mis de la résistance, bonsoir. » Cette phrase rituelle commençait les émissions de "SdB" sur Radio Courtoisie. Elle évoque tout

Serge de Beketch nous laisse une grande leçon de liberté d'esprit.

un passé aujourd'hui révolu : voilà une salutation qui nous manquera.

Car c'est sous le signe de la résistance que s'est placée toute la vie de Serge Yourevitch Verebrussov de Beketch, décédé le 6 octobre dernier. Pour rendre hommage à ce journaliste trop tôt disparu à l'immense talent, cofondateur, avec Jean Ferré, de *Radio Courtoisie*, Michel De Jaeghere a publié en un seul volume, *À l'appel de Dénikine*, les interventions que, depuis 1991, il avait prononcées lors des universités d'été de Renaissance catholique.

Les sujets, très variés, qui vont de "Militant et Catholique" à "La face cachée du mondialisme" en passant par "Heureux comme Dieu en France", sont cependant tous abordés dans la même perspective chrétienne et nationale. Car si certains ont reproché, à tort nous

semble-t-il, à Serge de Beketch certaines outrances, ou son goût prononcé pour le mystérieux, personne n'a jamais nié la profondeur, en même temps que l'intelligence, de son attachement à la France de toujours. Royaliste, il ne transigeait jamais sur la pureté de sa doctrine, et ne voulut jamais de compromis avec la démocratie moderne, en laquelle il voyait la contingence du mal et de la bêtise.

D'une ardeur de polémiste qui n'est pas sans rappeler celles de Daudet ou de Bloy, la diversité des sujets qu'il aborde permet aussi de découvrir un talent aux multiples facettes : convainquant parfois par la force de ses arguments, parfois par la simple constatation du ridicule, de la mauvaise foi ou de l'incompétence des démocrates et des mondialistes, eux qui sont en guerre, comme l'aurait dit Barbey d'Aurevilly « **contre tout ce qui n'est pas bas et laid, comme eux** », Serge de Beketch témoignait de la profondeur de sa réflexion et usait avec adresse de cette arme typiquement française qu'est l'ironie.

Le partisan blanc

Stigmatisant la pensée unique distillée par des médias voyous, qui n'hésitent jamais à mentir pour rendre odieux tout ce qui est occidental et chrétien, il nous donne



SERGE DE BEKETCH

une leçon de liberté d'esprit, au-delà des consensuelles modes du jour, sans non plus oublier que « **le désespoir en politique est une sottise absolue** » (Maurras).

Car il ne se contente pas, dans cet indispensable ouvrage posthume, de dénoncer les aspects ré-

voltants de notre société démocratique, mais encore il apporte des pistes concrètes, des conseils judicieux, pour organiser au mieux, dans un monde aux mains de puissances occultes antichrétiennes et ennemies de toute identité nationale, cette « **résistance** » à laquelle il ne cessait d'appeler, sur les ondes de *Radio Courtoisie* et dans les colonnes du *Libre Journal de la France courtoise*. Nous lui laissons la parole :

« **Le combat que nous pouvons gagner, c'est celui qui a été gagné avant nous par les moines qui ont créé les monastères-forteresses qui ont résisté aux invasions, à l'effondrement de l'Empire romain. Ce sont eux qui ont permis la renaissance de l'Occident chrétien. Il faut considérer, je crois, que nos familles sont un peu comme ces monastères-forteresses, et qu'il faut se regrouper autour de la famille, mener le combat contre la décadence par petits groupes comme ici, comme dans d'autres clans (c'est un mot que j'aime bien puisque c'est à la fois un**

terme d'amour et un terme de guerre ; nous sommes tous membres de la même tribu, et nous sommes dans des clans différents entre lesquels doivent exister des échanges), et c'est vraiment cela qui est important, c'est cela qui nous sauvera. Peut-être pas nous, ni nos enfants. Mais qui sauvera quelque chose de ce qui peut l'être. Si nous ne faisons pas cela, ce ne sera même pas une catastrophe qui nous détruira. Ce sera une lente et douloureuse gangrène. »

Ne pas reculer devant l'ennemi, ne pas abdiquer ce qu'il est en notre pouvoir de retarder, et peut-être empêcher, l'effondrement de notre civilisation, c'est son ultime message. Rien n'est perdu tant que la France chrétienne subsiste dans l'âme d'un seul de ses enfants, malgré ses faiblesses. Sachons gré à Serge de Beketch de ce courage qu'il nous redonne, au plus fort de la bataille.

Et pourquoi ne pas terminer comme il concluait ses émissions : « **Que Dieu nous garde.** »

JEAN D'OMIAC

* *Serge de Beketch* : À l'appel de Dénikine - Mes universités. Renaissance catholique, 2007, 310 p., 20 euros.

DAVID BALDACCI

Une seconde d'inattention

Pocket - 520 p. - 7,50 euros

La vie de l'agent spécial du Secret Service américain Sean King a basculé le jour où le candidat à la présidence qu'il était



considérait protégé a été assassiné sous ses yeux. À l'instant du drame, il regardait ailleurs, distraction fatale qui l'a fait soupçonner d'avoir été de mêche avec l'assassin. Quant au véritable motif de son inattention, King n'a jamais voulu le dévoiler, préférant la révocation. Huit ans plus tard, il a refait sa vie, est devenu un prospère avocat d'affaires et croit avoir oublié. Jusqu'au moment où l'enlèvement d'un autre candidat à la présidence, et l'arrivée chez lui de l'agent Michelle Maxwell, en charge de la sécurité du disparu, persuadée qu'il existe un lien entre les deux affaires, va obliger King à affronter le passé.

Baldacci fait preuve ici de son efficacité coutumière et d'un sens du rebondissement et de l'intrigue tout à fait remarquable. L'on ne s'ennuie pas une seconde dans ce thriller palpitant tout en faux-semblants, et d'une brûlante actualité.

A.B.

Camille Claudel sculpteur

Il faudrait pouvoir, en pénétrant au musée Rodin, se dépouiller de ressentiment envers cette calamiteuse famille Claudel, ses conventions bourgeoises, son catholicisme confit en bigoterie, car on arrive, c'est vrai, à la fois im-

Une œuvre frémissante à redécouvrir au musée Rodin.

patient et furieux. À qui donc, en effet, imputer le péché d'avoir enfermé l'oiseau, bandé les yeux du rossignol ? Que sait-on aujourd'hui de la psychanalyse encore balbutiante du XIX^e siècle et comment devait-on "guérir" l'être hypersensible et fragile qu'était Camille Claudel ? Il est probable que, de nos jours, une pharmacopée adaptée aurait été proposée. Mais on connaît aussi bien des cas où - triste réalité - on préfère endormir l'oiseau pour l'empêcher de chanter.

En cette fin du XIX^e siècle, la jeune Camille, très douée en dessin, saisira d'abord le crayon et le fusain pour s'exprimer. Elle ne peut s'offrir de modèles, sa famille en tiendra lieu, père, mère, amis et le "petit frère Paul". Sur les visages déjà, elle pose sa vision de la vie : le passage des jours, la destinée... En dessin, plus tard en bronze et en airain, c'est ce qui toujours la passionnera : sur les traits de *La Vieille Hélène* s'imprime l'usure de l'existence, sa mère Louise est, au contraire, représentée en son plein épanouissement et Paul le bambin de sept ans, le jeune homme de seize ans et plus tard, en bronze cette fois, l'homme ar-

rivé à trente-sept ans. Ainsi passent les jours.

C'est à l'académie Colarossi qu'elle perfectionne ses dons, tout d'abord avec le maître Alfred Boucher, puis avec Auguste Rodin qui prend la relève. Camille s'attelle à la sculpture, sa véritable ambition ; on lui confie tout d'abord des pieds et des mains à réaliser et elle s'en tire avec honneur. Elle a aussi durant cette période l'occasion de faire de beaux portraits du maître, face ou profil. Elle a succombé à une passion, d'ailleurs réciproque, pour Rodin, déjà pourvu quant à lui d'une maîtresse, Rose Beuret. C'est peu dire que le climat n'est pas toujours serein, loin de là. Camille endure et souffre, en silence ; elle se jette à corps perdu dans le travail ; il est vrai qu'elle vise haut : être reconnue comme artiste sculpteur est son but.

Consécration

Dès 1886, elle expose au Salon des Artistes français, elle y sera fidèle au fil des ans. En 1891, c'est un visage de fillette, tendu et fier, *La Petite Châtelaine*, qui fait l'unanimité. Trois personnages, dont deux féminins, semblant en pleine tourmente du milieu de vie et intitulés *L'Âge mûr* lui vaudront, en 1895, sa première commande de l'État. Consécration pense-t-on... Mais à la présentation définitive du plâtre, grande déception pour Camille : la commande est annulée par le directeur des Beaux-Arts.

Cependant, elle va donner, en 1897, une œuvre qui fera date : *La Vague*, réalisée en pierre d'onix et montrant trois baigneuses in-souciantes formant une joyeuse ronde alors que la vague est sur

le point de les engloutir. Image, sans doute, pour le sculpteur, de la dure existence et d'un bonheur toujours menacé. Les coloris doux et subtils de l'onix contribuent à l'envoûtement de ce groupe dont Camille avait, semble-t-il, trouvé l'inspiration chez le dessinateur japonais Hokusai, qu'admirait tant Léon Daudet ! Par un hasard de l'actualité, une rétrospective de ce



La Vague - 1897

Image de la dure existence et d'un bonheur toujours menacé

prestigieux artiste nippon du XIX^e siècle a été vernie il y a peu au musée Guimet avec cette mention : Hokusai, « **l'affolé de son art** », qualificatif qui pourrait, tout autant, s'appliquer à Camille.

Cependant, dès cette époque, Camille, aux prises avec de grosses difficultés financières, connaît aussi des troubles de santé. La galerie Eugène Blot la soutient et elle y

exposera jusqu'en 1908, notamment *L'Âge mûr*, enfin fondu. Mais son caractère s'altère, sautes d'humeur et angoisses se succèdent.

D'atelier en atelier, depuis quinze années elle transporte son artisanat de statuaire ; de la rue de Turenne au quai Bourbon, c'est une errance toujours recommencée. Que fait pour elle sa famille ? Certes, Paul Claudel a publié dans *L'Occident* un *Camille Claudel* statuaire, mais les siens se tiennent à l'écart d'une vie mouvementée, passionnée et considérée hors normes.

Le 3 mars 1913, son père Louis-Prospère Claudel meurt ; le conseil de famille se réunit ; le 10 mars Camille est internée à l'asile de Ville-Evrard. Transférée pendant la guerre dans le Vaucluse, à Montdevergues, elle y finira ses jours, en 1943, dans le plus grand abandon. Seule son œuvre frémissante porte encore la vie.

MONIQUE BEAUMONT

* *Rétrospective Camille Claudel, jusqu'au 20 juillet 2008. Musée Rodin, 71 rue de Varenne, Paris 7^e. Fermé le lundi, ouvert de 9 h 30 à 17 h 45. 01 44 18 61 10.*

* Hokusai, "l'affolé de son art", jusqu'au 4 août 2008. Musée Guimet, 6 place d'Iéna, Paris 16^e. Fermé le mardi, ouvert de 10 heures à 18 heures. Tél. : 01 56 52 53 00.

* Erratum - Dans notre n° 2747 une erreur de composition s'étant glissée dans l'article sur Goya graveur, à la quatrième colonne, ligne 22, il faut lire « **coloris sépia** » et non pas « **carbis sépias** ». Nos lecteurs voudront bien nous en excuser.

Histoire et historiens de Rome

Tout historien de bonne foi le sait : l'histoire n'est pas une science exacte. Trop d'intérêts personnels ou collectifs se mêlent, trop de commentaires a pos-

En notre époque où il est de bon ton de battre sa coulpe à tout propos sur la poitrine de nos aïeux, une civilisation qui honorait les anciens a quelque chose d'incongru...

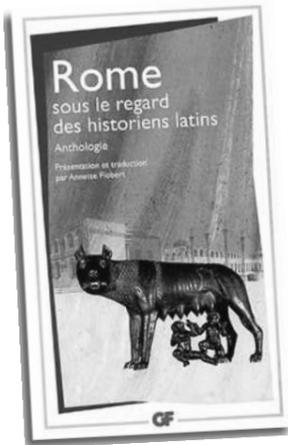
teriori, trop de lacunes des sources et des mémoires, pour qu'il soit possible de parler objectivement du passé. Cela est vrai toujours et en tous lieux. En cela, les historiens romains de l'Antiquité ne furent ni pires ni meilleurs que les autres et, s'il leur arriva de faire œuvre de propagande en faveur de la Ville ou de l'un de ses princes, combien de leurs continuateurs en firent, ou en font, autant ?

Certes, en notre époque où il est de bon ton de cracher sur la France et de battre sa coulpe à tout propos sur la poitrine de nos aïeux, une civilisation qui honorait les anciens et leurs actions a quelque chose d'incongru ; son patriotisme, sa fierté ne sont pas loin de choquer nos contemporains et il faudrait presque s'excuser de présenter une anthologie mettant en valeur ce regard positif d'un peuple sur les bâtisseurs de son empire. Annette Flobert, qui a rassemblé les textes de *Rome sous le regard des histo-*

riens latins, ne se donne pas ce ridicule et laisse à ceux qui s'obstinent à juger les mentalités d'hier à l'aune de celles d'aujourd'hui le soin de s'indigner de l'autosatisfaction des auteurs retenus.

Anthologie

L'ouvrage qu'elle propose peut se lire, ou se parcourir, de diverses façons, ce qui en multiplie les mérites. En suivant ce qui fut la ligne



directrice de la composition, à savoir la mise en évidence de thèmes récurrents chez les historiens latins ; en se laissant porter par la chronologie, ce qui permet d'apprécier de siècle en siècle les changements de mentalités ou de préoccupations ; en appréciant ce profitable rappel de faits historiques trop souvent oubliés ; enfin, en se félicitant que tant d'auteurs, dont la lecture demeure, pour beaucoup, inaccessible, soient de la sorte mis à la disposition d'un plus vaste public.

Bien sûr, comme toute anthologie, ce choix ne saurait satisfaire complètement chacun. Bien sûr,

ces morceaux choisis ne sauraient remplacer la lecture des ouvrages eux-mêmes. Au moins ce livre devrait-il familiariser un nouveau public avec des auteurs peu lus de nos jours, car réputés difficiles, et donner l'envie de se plonger dans César, Suétone, Tite-Live ou Tacite. Quant à Florus, Velleius Paterculus, Justin, Ammien Marcellin, sans parler de l'étrange rédacteur anonyme de l'*Histoire auguste*, voilà sans doute leur unique chance de sortir des ténèbres épaisses où, hormis pour une poignée de spécialistes, ils demeurent plongés. Un appareil de notes, des chronologies, des cartes, un index commenté, des bibliographies complètent très efficacement un livre dont l'ambition, atteinte, est de dire l'essentiel.

Palais et rues méconnues

Efficace, Corrado Augias l'est, lui aussi, mais d'une autre manière. Journaliste, homme de télévision, il s'adresse au grand public, intelligemment d'ailleurs, sait toujours rester politiquement correct, donc tolérant, sauf quand il s'agit de professer à tout propos un anticléricalisme affiché. Tel quel, *Les Secrets de Rome* est un livre incontestablement réussi, qui agace, amuse, et retient tout à tour.

Augias, à l'évidence, n'écrit pas pour des universitaires, ni même pour l'honnête homme doté d'une solide culture générale. Quiconque possède un vernis d'études classiques en sait autant que lui, voire plus, sur l'Antiquité romaine, et même sur l'histoire italienne. Qu'il parle de l'assassinat de César, de Lucrece Borgia, de Beatrice Cenci, du Caravage, de Michel-Ange, ou

de tout autre sujet, il est léger. Mais ce fond assez inconsistant est présenté avec un incontestable métier, de sorte que ces historiettes usées passent bien. Trop peut-être lorsqu'elles servent à véhiculer certains poncifs au sujet de Giordano Bruno, qui ne fut pas tout à fait le martyr trop vanté, de la papauté, de « la noblesse noire », ou à exalter à outrance les héros du *Risorgimento* et de l'unification italienne.

Cependant, le charme principal de ce livre est qu'Augias est un authentique Romain, connaissant sa ville comme sa poche, jusqu'en ces endroits où l'étranger a rarement l'occasion de se rendre. Avec lui s'ouvrent rues, palais, ruines ignorés des touristes, dont la présentation s'accompagne d'anecdotes personnelles, qui sont les meilleurs morceaux de l'ouvrage. Souvenirs d'une enfance sous Mussolini, des terribles bombardements de 1943, du massacre des Fosses ardéatines, des grandes heures de Cinecittà, personnalités pittoresques, ou affaires criminelles à sensation des années 1950-1970, donnent à l'ensemble un piquant indéniable. Nul de ceux qui aiment Rome et l'Italie n'y demeurera insensible.

Au vrai, le principal défaut de l'ensemble tient à une traduction parfois hasardeuse. Découvrir que Crassus tomba victime « des partis » plutôt que des Parthes restera une perle mémorable. On choisira d'en rire.

ANNE BERNET

* Annette Flobert : *Rome sous le regard des historiens latins*. Garnier-Flammarion, 642 p., 12,80 euros.

* Corrado Augias : *Les Secrets de Rome*. Le Rocher, 475 p., 20 euros.

Babylones perdues et retrouvées

Babylone ne fut jamais oubliée et son emplacement sur un bras de l'Euphrate à environ 90 kilomètres au sud de la moderne Bagdad, au cœur de l'antique Mésopotamie, reste connu à travers les millénaires. L'histoire des origines, selon les sources cunéiformes babyloniennes, remonte au milieu du troisième millénaire avant Jésus-Christ. Les ruines subsistantes n'apportent aucune contribution historique. Cependant, on a pu retrouver l'essentiel en se fondant sur des éléments pillés par les princes d'Elam mais pieusement conservés à Suse.

La stèle du code d'Hammourabi – qui date du XVIII^e siècle avant Jésus-Christ – est « un monument universel de l'histoire et tout simplement de l'histoire. Cette haute stèle de basalte, conservée au Louvre, fut admirée, recopiée, étudiée et commentée par des générations de scribes... » C'est à Suse que les pionniers de la mission archéologique française l'ont retrouvée durant l'hiver de 1901-1902. Le déchiffrement des quelque trois mille

cinq cents lignes de texte qui la recouvrent encore constitue un exploit de l'assyriologie française. Le père Jean-Vincent Scheil l'accomplit en quelques mois. C'est autour de la stèle d'Hammourabi que les collections mésopotamiennes sont présentées au Louvre, depuis plus de cent ans.

Hammourabi parle

« Lorsque le sublime Anu, le roi des dieux, et Enlil, le seigneur des cieux et de la terre [...] eurent prononcé le nom révéré de Babylone et l'eurent rendue prépondérante parmi les régions du monde [...] alors ils nommèrent mon nom, Hammourabi, pour faire prévaloir la justice dans le pays [...], pour m'élever comme Shamash le Soleil au-dessus des hommes, pour illuminer le pays [...] Premier parmi les rois, je suis le roi puissant, le Soleil de la ville de Babylone, qui répand la lumière sur les pays de Sumer et d'Akkad, le roi qui fait obéir les quatre régions [...] lorsque Mardouk m'ordonna

d'apporter la justice au peuple... j'établis vérité et justice [...] j'assurai le bien-être du peuple. »

Son lointain successeur, Nabuchodonosor II (562-555 av. J.-C.) prit Hammourabi pour modèle, fit de Babylone une ville enviable et splendide, tandis que ses conquêtes – principalement celle de Jérusalem et la déportation des Hébreux en Babylonie – allaient engendrer, dans le temps et dans l'espace, une histoire romancée et légendaire. Bossuet ne manque pas de signaler, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, « ce prince victorieux triomphait dans Babylone, dont il fit la plus grande ville, la plus forte et la plus belle que le soleil eût jamais vue ».

Les successeurs de Nabuchodonosor II connurent des règnes très courts et la fin de l'empire fut marquée par le règne de Nabonide (555-539 av. J.-C.), usurpateur à la personnalité originale.

Après sa conquête par Cyrus le Grand en 539 av. J.-C. et sa perte d'indépendance, Babylone demeura une ville importante de l'Em-

pire perse, puis un conservatoire de la culture babylonienne sous les successeurs grecs d'Alexandre le Grand (mort en 323).

PERCEVAL



* Ce compte rendu se compose des textes excellents présentés par Béatrice André-Salvini dans l'album de l'exposition *Babylone*, au Louvre du 14 mars au 2 juin 2008.

* La forme babylonienne du nom de Babylone est BĀB-ILL (Bābillu) – porte de Dieu.

JEAN-NOËL ROBERT

Rome, la gloire et la liberté

Les Belles Lettres - 375 p. - 23 euros

Rome représenterait aujourd'hui un passé paradoxal. Tout à la fois mère de notre civilisation et de notre culture, et, à ce titre, unique source où pourrait s'abreuver une problématique "identité européenne", elle serait aussi et surtout un monde entièrement révolu auquel il nous serait, finalement, impossible de communier tant les mentalités, les mots, les façons d'être auraient changé, nous coupant sans retour des hommes de ce temps. L'on n'est pas obligé d'adhérer à cette conception du passé, qui oublie les constantes de l'âme humaine, fort peu changeantes. Reste que deux mille ans de christianisme sont venus, en effet, modifier comportements et opinions et rendre intolérables des notions – l'esclavage ou les jeux du cirque par exemple – qu'un citoyen romain estimait tout à fait justifiables, et même bénéfiques. Cela étant, et Jean-Noël Robert le met bien en évidence, la véritable rupture entre nos contemporains et le passé qu'ils prétendent décrypter tient d'abord à un besoin maladif d'appliquer nos grilles de lecture modernes, et nos concepts, à un univers qui n'y correspond point. Confondre l'Empire romain avec le colonialisme européen ou l'impérialisme américain interdit, en effet, toute approche intelligente. Jean-Noël Robert offre des clefs, des pistes, met en garde contre les erreurs les plus grossières. Et donne, à l'instar de ses autres ouvrages, un livre intelligent, documenté, et de lecture plaisante.

DANIELE VITALI

Les Celtes d'Italie

Collège de France-Fayard
80 p. - 10 euros

Depuis quelques années, sous l'influence, entre autres, de la Ligue du Nord, l'Italie septentrionale redécouvre ses racines celtiques. La conséquence la plus visible en est l'entrée des Italiens dans le tournoi des Cinq Nations, devenues six... S'en tenir à cela serait occulter cent cinquante ans de recherches archéologiques, linguistiques et épigraphiques qui ont permis d'éclairer d'un jour absolument neuf les relations entre la Cisalpine et la Gaule, et de mettre en évidence, au-delà de l'éternelle menace pour la paix romaine d'une invasion celte, l'implantation solide et durable de tribus gauloises dans la région des Lacs. Une réalité clairement démontrée dans cette brillante leçon inaugurale du Collège de France.

A.B

Au Canada, selon une enquête de la CAPB (Canadian Association of Police Boards), le crime en ligne serait devenu un problème plus important que le trafic de drogue.

Le phénomène préoccupe l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), qui a présenté le 27 mai son dernier rapport général (dont on déplorera qu'il ne soit apparemment diffusé qu'en anglais). Son directeur exécutif, Andrea Pirotti, s'est alarmé des menaces que feraient peser les réseaux sociaux, le spam, la fraude en ligne et le vol d'identité numérique sur la société de l'information. « Il a appelé l'Union européenne à organiser un système de reporting sur les failles de sécurité et les incidents dont sont victimes les entreprises, comme cela se pratique déjà aux États-Unis », rapporte ZDNet.

Alors que six millions d'ordinateurs seraient piratés dans le monde par des organisations criminelles, l'Agence recommande la création de groupes d'intervention d'urgence. Aujourd'hui, quatorze pays de l'Union en sont dotés. En France, il existe plusieurs organismes de ce type, dont le Centre d'expertise gouvernemental de réponse et de traitement des attaques informatiques (CERTA), rattaché à la Direction centrale de la Sécurité des systèmes d'information (DCSSI) au sein du Secrétariat général de la Défense nationale (SGDN).

LIBÉRER FACEBOOK

Facebook devrait ouvrir prochainement le code source de ses piliers technologiques. L'interopérabilité avec les autres réseaux sociaux s'en trouvera largement facilitée. C'est une réponse à Google, qui investit depuis novembre 2007 dans le développement d'un environnement concurrent multiréseaux, avec le soutien de Yahoo et Microsoft.

Manifestement, les "géants" de l'informatique trouvent un intérêt croissant à livrer leurs secrets à la communauté des développeurs. Le gouvernement entend d'ailleurs mettre à profit l'émergence de l'"open-source" : reprenant selon Vnunet l'exact énoncé d'une proposition du rapport Attali pour la libération de la croissance française, Éric Besson – secrétaire d'État chargé de la Prospective, de l'Évaluation des politiques publiques et du Développement de l'économie numérique – souhaite promouvoir la concurrence entre logiciels propriétaires et logiciels libres ; il l'a annoncé lors des Assises du Numérique ouvertes le 29 mai.

G.D.

MENSONGE RACOLEUR

Dans son numéro 2271, *Le Nouvel Observateur* s'est risqué à présenter un Nicolas Sarkozy plus vrai que nature. L'hebdomadaire rapportait ces propos du chef de l'État, s'adressant à des journalistes invités pour débattre des questions européennes : « Putain les mecs, il faut chaud, on se fout sur la terrasse ! » Interrogé sur les droits de l'homme en Tunisie, le président de la République aurait même lâché : « Rien à foutre, de toute façon, ce ne sont que des connards qui posent des questions à la con... »

« Spectaculaire, mais totalement faux » selon Jean Quatremer, journaliste à *Libération*, qui affirmait sur son blog¹ le 21 mai : « Je le sais, comme mes confrères en poste à Bruxelles le savent, puisque j'étais présent. [...] Je brise le "off" [...] mais comment rester muet devant un tel mensonge qui nuit à toute la profession... ? » Le plus accablant, remarque *Le Point* (23 mai 2008), est que « ce jour-là [...] il n'y avait aucun journaliste du *Nouvel Observateur* » !

L'hebdomadaire a présenté de timides excuses à ses lecteurs. La prochaine fois, au lieu de verser dans le racolage le plus minable, peut-être pourrait-il rendre compte des propos les plus alarmants du chef de l'État. Face aux journalistes, rapporte Jean Quatremer, « contrairement à Jacques Chirac, Sarkozy a toujours mis en avant l'intérêt européen et a évité de parler de l'intérêt de la France. Une véritable rupture, de ce point de vue. À plusieurs reprises, il a trouvé des accents mitterrandiens. Par exemple, sur le paquet "lutte contre le changement climatique" : "Il faut prendre ce paquet tel qu'il est, même s'il ne fait pas les affaires de la France. Si on commence à entrer dans une négociation

DANS LA PRESSE



Margrethe II, reine de Danemark depuis 1972
Sans doute le plus populaire des souverains européens selon Le Monde

point par point, c'est fini." » Posture diplomatique ou bien symptôme d'un européisme patenté ? À la veille de la présidence française de l'Union, il y a de quoi s'inquiéter.

SILENCE COMPLICE ?

En février dernier, nous nous étions étonnés du peu d'écho médiatique suscité par l'intervention télévisée du chef de l'État saluant la ratification du traité de Lisbonne. L'Europe n'intéresse décidément pas grand monde, et le silence des médias sur les "réformes politiques" envisagées au sein du Parlement européen en sont une nouvelle illustration. L'information diffusée par le service de presse du Parlement ne semble avoir été relayée par aucune agence : « Une proposition visant à relever le seuil nécessaire pour créer un groupe politique [...] sera débattue et mise aux voix lors de la session plénière

du Parlement en juillet. » Jean Quaremer (encore lui) est le seul à nous livrer quelques explications :

« Aujourd'hui, avec 781 députés, il faut, pour former un groupe, réunir au moins 20 eurodéputés provenant d'un cinquième des États membres (soit 5 pays). Le travailliste Richard Corbett propose de relever ces seuils à trente députés provenant d'un quart des États membres, soit actuellement 7 pays. Autant dire que l'existence des Verts (43 députés), de la gauche communiste (40 députés), de l'Union pour l'Europe des nations ex-gaulliste (42 députés) et des eurosceptiques d'Indépendance et Démocratie (23 députés) est sérieusement menacée puisque le futur Parlement comptera 30 députés de moins (le traité de Lisbonne limitant leur nombre à 751). »

Les souverainistes – qui devraient surtout réclamer la dissolution de cette institution ! – ne sont

pas les seuls à s'offusquer. Certains européistes se reconnaîtront en effet dans cette conclusion d'une étude consacrée à l'"européanisation" du MPF² : « La légitimation de l'Europe politique passe sans doute par l'institutionnalisation de sa contestation. À ce titre, l'émergence d'une opposition parlementaire qui s'homogénéise n'est-elle pas le signe annonciateur d'un parlementarisme européen ? » Il y a encore du chemin à parcourir... Les vieux États ont la vie dure !

LES ROIS DU MONDE

Le Monde du 6 juin consacre un article aux « monarchies européennes, rassurantes et prospères ». José-Alain Fralon se demande « comment ces anachronismes [peuvent] subsister, voire prospérer » au XXI^e siècle. « Sans doute parce que ces monarques servent de repères à des sujets inquiets, explique-t-il. Ils sont là parce qu'ils sont là, ni plus ni moins. » Et d'ajouter, de façon un peu moins inspirée : « On voit aussi mal la France rétablir le comte de Paris que le Danemark chasser sa reine. » La République s'obstine, c'est sûr, mais elle est loin de garantir la continuité historique assurée par la monarchie. José-Alain Fralon en a sans doute conscience, lui qui est le coauteur, avec Thomas Valclaren et Linda Caille, d'un ouvrage intitulé *Les Rois ne meurent jamais* (Fayard, 2006).

G.D.

¹ – <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/>

² – Olivier Gautier : L'"Autre Europe" du Mouvement pour la France (MPF) et l'européanisation du souverainisme. In Olivier Bainsée et Romain Pasquier : L'Europe telle qu'elle se fait. Éditions du CNRS, mai 2007, 320 p., 30 euros.

LE TROISIÈME ŒIL



ANTIRACISME

Un clip musical diffusé sur Internet fait scandale. *Stress*, du groupe Justice, montre des jeunes de banlieue commettre des agressions, saccager un bar, brûler une voiture... Gaspard Augé et Xavier de Rosnay, les deux musiciens, avaient tenté de s'expliquer dans un communiqué le 13 mai : ils voulaient « offrir un clip indiffusable en télé à un titre indiffusable en radio [...] pas pour choquer gratuitement, juste pour ouvrir le débat, susciter des questions ».

En tout cas, cela n'est pas du goût du MRAP, le "Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples", qui a porté plainte contre « les responsables de cette immonde production ». Il reproche au film d'être « porteur de stéréotypes et de clichés racistes » et de véhiculer « une vision caricaturale de la réalité des quartiers populaires

et de leurs habitants ». Fallait-il convoquer un tribunal pour faire valoir un tel point de vue ? Les inquiétudes suscitées par la situation des quartiers où vivent des populations déracinées sont légitimes. On n'y répondra pas par l'intercession des juges, qui pourront tout au plus étouffer leur expression... au risque d'attiser insidieusement les tensions communautaires.

CONVERGENCE

Le PAF est en pleine mutation. Les chaînes hertziennes ne doivent pas seulement relever le défi de la TNT. Elles sont confrontées à la concurrence de nouveaux acteurs, à l'image d'Orange, qui a défrayé la chronique en février dernier, en s'appropriant une partie des droits de retransmission des matchs de Ligue 1. La marque, qui s'était d'abord imposée dans la téléphonie mobile, avant de se sub-

stituer à Wanadoo en tant que FAI (fournisseur d'accès à Internet), a officialisé le 28 mai la naissance de sa chaîne de télévision consacrée au football.

En partenariat avec *Le Figaro*, la filiale de France Telecom lance par ailleurs un nouveau rendez-vous politique quotidien : "le Talk", une émission diffusée exclusivement sur la toile et les téléphones mobiles. Un choix qui, selon *Le Figaro* (28 mai 2008), « trouve tout son sens pour une émission diffusée à 18 heures, moment où les Français sont encore au travail ou déjà dans les transports, sur le chemin du retour. "Cette émission, sur un créneau horaire qui était vide, va s'inscrire dans le séquençage de l'information entre les grands rendez-vous radio du matin et les journaux télévisés du soir", explique Étienne Mougeotte, directeur des rédactions du *Figaro*. »

Autre illustration des bouleversements en cours : la chaîne

d'information politique *Public Sénat* vient de s'associer à Dailymotion, premier site français de partage de vidéos, pour y diffuser une partie de ses programmes.

CONCENTRATION

Depuis 1986, la loi interdit à un groupe de détenir plus de 49 % du capital d'une chaîne dont l'audience moyenne dépasse 2,5 % de l'audience totale des services de télévision. À l'automne, ce seuil pourrait être porté à 5 %. C'est en tout cas ce que réclament *TF1* et *M6*, désireuses de poursuivre le développement de *TMC* et *W9*, les deux chaînes les plus populaires parmi les "nouveaux venus" de la télévision numérique terrestre (TNT). Détenue à 53,2 % par *TF1*, *TMC* s'accaparerait déjà 2 % de l'audience moyenne selon Médiamétrie. Détenue à 100 % par *M6*, *W9* rassemblerait quant à elle 1,6 % des téléspectateurs.

G.D.



RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS



Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

Venez rejoindre nos équipes de vendeurs au service du Roi !

Prière d'entrer en contact avec :
Frédéric Wincler :
fredericwincler@yahoo.fr



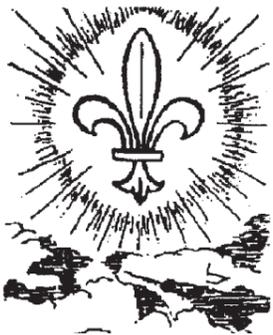
camelotsduroi.canalblog.com

LE MONDE ET LA VILLE

DÉCÈS

C'est avec peine que nous avons appris le décès de deux personnes qui touchaient de près l'Action française : M^{me} THIEDEY le 25 avril, au Brémien-Notre-Dame, dont le père, M. André Chastres, fut le doyen des camelots du Roi ; M^{me} Guy COUTANT de SAISSEVAL née Françoise Le Breton de la Perrière le 14 mai, dans sa 89^e année, qui, avec M^{me} Maurice Pujo s'occupait de l'ouvrage qui travaillait pour les ventes des Cercles féminins royalistes. À ces familles amies, nous adressons nos bien sincères condoléances.

RASSEMBLEMENT ROYALISTE DU 6 JUILLET 2008



A l'occasion des 100 ans de L'Action Française, les royalistes de Bourgogne et des provinces limitrophes se réuniront à Saint-Jean de Vaux (à 10 minutes de Chalon-sur Saône).

Il est recommandé aux responsables régionaux de prendre dès maintenant contact pour l'organisation de leur stand au 06 62 48 12 31.



ACCUEIL

DU CENTRE SAINT-PAUL

Sciences religieuses, littératures gréco-latine et française, histoire, philosophie

Ouvert les jeudi, vendredi et samedi après-midi de 14 heures à 19 heures

Dépôt de L'Action Française 2000

Réduction sur tout achat offerte à nos lecteurs

12 rue Saint-Joseph, 75002 Paris

01 40 26 41 78

06 22 71 20 17

www.accueil-saint-paul.com

JEANNE D'ARC À MONTPELLIER...



Après un repas amical où une quarantaine de personnes s'étaient retrouvées pour honorer la mémoire de Jeanne d'Arc, nous étions une vingtaine rassemblées en fin d'après-midi au pied de la sta-

tue de l'héroïne nationale. Notre ami Max Cabantous a dressé un portrait émouvant de cette jeune fille, morte sur le bûcher à dix-huit ans, pour la défense d'idéaux éternels que le mondialisme déraciné s'évertue toujours à dé-

truire en sapant sans relâche toute forme de communauté naturelle. Comme à l'accoutumée et ceci depuis bien longtemps, aucun corps constitué n'a participé à cette cérémonie.

... ET À NÎMES

Plus de vingt drapeaux français étaient alignés autour de la statue de Jeanne pour honorer la sainte de la Patrie, à Nîmes le dimanche 18 mai tandis qu'un peloton militaire formait le piquet d'honneur.

Après l'allocution de M. Baptiste, président de l'association des Amis de Jeanne d'Arc du Gard, plusieurs gerbes ont été déposées dont celles des anciens

combattants des Amis de Jeanne. La municipalité était représentée par le député du Gard, Yvan Lachaux, accompagné de plusieurs membres du conseil. La cérémonie s'est poursuivie par le chant de la *Marseillaise* interprétée par les jeunes de l'école Saint-Vincent et a été close par la sonnerie aux Morts.

L'hommage s'est poursuivi par un messe solennelle célébrée par

le coadjuteur de l'évêque en présence des personnalités civiles et militaires, ainsi que du général commandant la Place, en l'église Saint Baudile. La chorale dirigée par M^{me} Zamit a assuré la partie musicale rehaussée par les orgues et les trompettes.

Après la cérémonie sur la place des Carmes, un apéritif a été offert par la municipalité à tous les présents.

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?



Visitez ce site Internet pour trouver le journal

dans un kiosque près de chez vous :

www.trouverlapresse.com

BULLETIN D'ABONNEMENT PAGE 11

FRANÇAIS ET PERSANS

● À l'occasion du septième anniversaire de la disparition tragique, à l'âge de 31 ans, de la princesse Leyla PAHLAVI, fille cadette de leurs majestés, le Shah et la Shabhanou, les royalistes français sont invités à se joindre à leurs amis persans, autour de S.M.I. la Shabhanou Farah Pahlévi, au cimetière de Passy, 2 rue du commandant Schloesing, Paris 16^e, le 7 juin 2008 à 14 heures.

Secrétariat du Mémorial des Rois.
BP 523, 75825 Paris cedex 17
Tél./fax : 01 40 25 06 55
princesse@res2000.fr

Pétrole : les méfaits du laisser-aller

La spectaculaire envolée des prix du brut ressemble désormais à un troisième choc pétrolier et constitue pour tous les pays occidentaux un défi économique majeur. Visiblement le gou-

attendu de 2,2 % qu'il a constaté pour 2007 et de la progression de 1,4 % enregistrée dès la fin du premier trimestre 2008. Ces chiffres

des compagnies pétrolières pour qu'elles minimisent la répercussion de la hausse du brut sur les prix à la pompe, évocation d'une

de la TVA, à 19,6 %, et de la fameuse TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), qui a rapporté 17,6 milliards d'euros à l'É-

d'ores et déjà, accepté l'augmentation considérable des profits (en hausse de 9 %, à 3,254 milliards d'euros, durant le premier trimestre de 2008, pour le seul groupe Total). Pour parer à l'instauration d'une taxe exceptionnelle sur leurs bénéfices, les compagnies répondent qu'elles doivent investir dans des coûts de recherche de plus en plus élevés pour découvrir de nouveaux gisements. La vérité est à mi-chemin là aussi.

L'État peut-il se faire entendre dans un domaine aussi stratégique que l'approvisionnement énergétique ?

vernement semble l'ignorer et, encore une fois, opte pour la démission. Entre 120 et 130 dollars le baril, avec un record à 139 dollars récemment, c'est le cours actuel du prix du pétrole. Cette hausse spectaculaire, qui a également surpris les plus pessimistes des analystes, introduit une inconnue de taille dans le devenir immédiat de l'économie française. L'inquiétude est palpable, aussi bien chez les professionnels exposés au prix du carburant, comme les pêcheurs, que chez les consommateurs des stations-service. Mais, du côté des pouvoirs publics, il semble que l'on n'ait pas encore pris conscience de l'ampleur du phénomène.

Rappelons que la loi de finances pour 2008 a été construite, à l'automne 2007, sur l'hypothèse d'un prix moyen du brut oscillant autour de 73 dollars le baril en 2008. Alors même que sa politique économique a de grandes difficultés à convaincre, le gouvernement ne semble donc pas avoir anticipé le choc pétrolier actuel.

Pour l'instant, Bercy se gargarise du taux de croissance in-

le confortent dans le sentiment que sa prévision de croissance (2 % à 2,5 %) pour cette année n'est pour l'instant pas remise en cause. Mais si la dégradation des prix du pétrole se confirme, tout peut advenir. Y compris le pire, c'est-à-dire une récession. Dans ce contexte, la cote de popularité du "président du pouvoir d'achat" est encore loin de remonter.

Fiscalité à deux échelles

La nonchalance du gouvernement sur le dossier du pétrole apparaît d'autant plus énigmatique que, dans le passé, plusieurs gouvernements, de droite comme de gauche, ont tenté d'envoyer des signes à l'opinion pour la convaincre qu'ils ne restaient pas inertes : aides sectorielles (pêcheurs et routiers), admonestation

taxation exceptionnelle des superprofits des compagnies pétrolières... Mais aujourd'hui, le débat public est atone, voire ridicule, lorsque Christine Lagarde a invité, au micro d'*Europe 1*, les Français à rouler « moins vite », à opter « pour le covoiturage », à faire de « la marche à pied », ou encore à « prendre leur bicyclette ».

Cependant, au moins deux pistes sérieuses pourraient être explorées : la fiscalité des carburants et la mise à contribution des grandes entreprises pétrolières. Tout d'abord, le gouvernement a clairement affirmé son opposition à tout changement d'ordre fiscal. Ceci au motif que ce serait politiquement irresponsable et financièrement ruineux pour les finances publiques. L'argument est en partie exact. Concrètement, la fiscalité qui pèse sur les produits pétroliers est à deux échelles : il s'agit

tat en 2007 et qui représente la quatrième recette des caisses publiques. La TVA est assise sur les prix et la TIPP sur le volume, ce qui signifie que lorsque les prix augmentent, la TVA rapporte plus et que les recettes de TIPP restent constantes pour leur part. En octobre 2000, le gouvernement de Lionel Jospin avait instauré une "TIPP flottante" permettant que les prélèvements supplémentaires de la TVA soient compensés par une baisse de la TIPP. Cette mesure a été supprimée le 21 juillet 2002... par Jean-Pierre Raffarin. Les gouvernants actuels pourraient parfaitement la rétablir, ce qui conserverait les recettes de l'État à un niveau équivalent tout en amortissant la hausse des prix à la pompe.

En ce qui concerne la mise à contribution des entreprises pétrolières, le gouvernement ne fait même plus semblant d'agir et a,



Inertie politique

Mais la véritable question est de savoir si l'État a les moyens de se faire entendre des compagnies pétrolières dans un domaine aussi stratégique que l'approvisionnement de la France en énergie. Il semble malheureusement que ce ne soit plus le cas. Curieusement, depuis qu'Elf a été privatisée, puis absorbée par Total, plus personne ne suggère que la puissance publique puisse, d'une manière ou d'une autre, peser sur la conduite du secteur pétrolier. Pire encore, les fonds d'investissement souverains, représentant les intérêts de pays d'Asie ou liés aux monarchies du Golfe, prennent une part croissante dans le capital des firmes occidentales et notamment françaises, comme l'a rappelé une enquête récente de *Mediapart.fr*. Total a même annoncé récemment son souhait que ces grands fonds d'État contrôlent bientôt jusqu'à 10 % de son capital. Par contraste, l'inertie française apparaît donc bien surprenante. Encore une fois notre pays tombe dans le piège du laisser-aller...

PAUL PAOLINI

CETTE ANNÉE-LÀ : 1820

"L'enfant du miracle"

Cette année-là, Louis XVIII, soixante-cinq ans, roi de France *de jure* depuis la mort de son neveu Louis XVII en 1795, roi effectif depuis 1814 (sauf de mars à juin 1815 pendant les funestes Cent Jours napoléoniens), avait mérité la reconnaissance des Français en empêchant quatre ans plus tôt, par sa prudence et sa détermination, le démembrement de la France, en activant l'évacuation des armées étrangères et en reconstituant, avec l'aide du baron Louis, les finances du pays. La restauration avançait dans tous les domaines. Comme le montre Jacques Bainville, le roi s'était toutefois fait illusion sur la possibilité en France d'un régime d'assemblées. En octroyant la Charte, il avait donné à la classe politique le goût d'oublier dans les jeux parlementaires le service de la France. Depuis le renvoi en 1816 de la chambre des députés à majorité royaliste, dite "chambre introuvable", et l'arrivée au pouvoir du "modéré" Decazes qui n'hésitait pas, au nom du juste milieu, à se servir de la gauche pour battre "l'extrême droite", le parti libéral se commettait avec une

gauche s'affichant de plus en plus antidynastique. Il s'en était suivi toute une agitation de tribune, relayée par une presse fort turbulente, dont le rôle venait d'être encore accru fin 1819 par une loi fort libérale à son sujet.

Joie et espérance

De son côté le roi venait de mettre au pas la Chambre des pairs, considérée comme "ultra", tandis que l'élection à Grenoble de l'ancien évêque constitutionnel l'abbé Grégoire qui avait, certes non pas voté, mais réclamé la mort de Louis XVI, constituait une véritable insulte à la monarchie. Ouvrant quelque peu les yeux sur la fragilité de l'utopie du juste milieu, Decazes entreprit alors de modifier la loi électorale de façon à défavoriser la moyenne bourgeoisie tout acquise au libéralisme. Le projet de loi devait être déposé à la Chambre le 14 février 1820.

Or, dans la nuit du dimanche 13, le neveu du roi, le duc de Berry,

fils du comte d'Artois, fut poignardé sur les marches de l'Opéra, rue de Richelieu, alors qu'il venait de raccompagner son épouse à sa voiture. L'assassin, vite rattrapé, se nommait Louis-Pierre Louvel, sellier aux écuries royales. Il déclara aussitôt qu'il avait voulu par son geste éteindre la « tige féconde et régénératrice » de la race « maudite » des Bourbons. Bien qu'il eût toujours dit qu'il avait agi seul, un véritable danger révolutionnaire se dessina jusque dans la rue les jours suivants, et l'on rendit Decazes responsable par son laxisme de la mort du prince.

Une mort d'autant plus catastrophique que l'autre neveu de Louis XVIII, Louis-Antoine, duc d'Angoulême (1775-1851), n'ayant pas eu d'enfant de son mariage avec sa cousine Marie-Thérèse-Charlotte (Madame Royale), fille de Louis XVI, tout l'avenir de la dynastie reposait sur le défunt Charles-Ferdinand, duc de Berry, né en 1778, qui avait épousé en 1816 Marie-Caroline de Bourbon, fille de François I^{er} roi des Deux-

Sicules, née à Naples en 1798, et dont il n'avait pour le moment qu'une fille, Louise-Marie-Thérèse, née en 1819 (future duchesse de Parme). La branche aînée paraissait quelque peu étriquée, en comparaison avec la famille du fils de Philippe Égalité, Louis-Philippe, duc d'Orléans, qui, au Palais-Royal, tout près des Tuileries, ne cachait pas sa fierté des trois garçons que lui avait déjà donnés son épouse Marie-Amélie de Bourbon-Sicules, nièce par sa mère de la reine Marie-Antoinette et tante de la jeune duchesse de Berry !

Toutefois le sinistre Louvel, condamné à mort le 6 juin 1820 et guillotiné le 7, mourut sans savoir que le prince, expirant en grand chrétien, avait demandé sa grâce. Il ne sut pas non plus que son forfait n'avait servi à rien : la duchesse de Berry était enceinte et Dieu voulut qu'elle accouchât le 29 septembre de la même année (jour de la Saint-Michel !) au Palais des Tuileries... enfin d'un garçon : Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux.

Avec les jeunes poètes Lamartine et Victor Hugo, avec tout Paris carillonnant, c'est tout le cœur de la France qui se mit à vibrer de joie et d'espérance. Decazes dut se retirer et les libéraux réduire pour un temps leurs exigences. Une souscription publique fut ouverte pour offrir à « l'enfant du miracle » le château de Chambord dont il devait porter le titre avec celui de roi Henri V, après son départ en exil en 1830 à l'âge de dix ans, avec son grand-père comte d'Artois devenu Charles X et son oncle duc d'Angoulême devenu Louis XIX, tous deux abdiquant pour ne pas avoir à faire couler le sang français lors d'une émeute préparée par une bourgeoisie qui n'incarnerait en rien le pays réel français. Quel malheur que ce prince jusqu'à sa mort à Froshdorf en 1883 fût si méconnu des Français dont, en vrai capétien, il aurait si bien compris les besoins – ses déclarations sur les ouvriers en font foi – face aux nouvelles féodalités du capitalisme sans frein !

MICHEL FROMENTOUX